# DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**Fourniture d'équipements et réalisation de travaux d'aménagement pour les projets pilotes communautaires du projet SUMUD – Gouvernorats de Sfax, Mahdia et Tozeur (9 lots)**
**CODE DE PROJET**
**SUMUD AID 012590066**

## Référence de la publication :

## TD 26/001/TUN-TN

Délivré par : Oxfam en Tunisie – Projet SUMUD
Date de publication : 14/10/2026

# SOMMAIRE


INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES ..... 3
1 INVITATION A L'APPEL D'OFFRES ..... 3
1.1 Introduction à Oxfam ..... 3
1.2 Présentation ..... 3
1.3 Critères d'attribution ..... 4
1.4 Instructions et informations clés ..... 5
2 EXIGENCES ET SPÉCIFICATIONS ..... 6
3 DOCUMENTS DE RÉPONSE DES FOURNISSEURS ..... 7
3.1 Exigences administratives ..... 7
3.2 Proposition technique ..... 7
3.3 Proposition financière ..... 8
3.4 Conditions de soumission d'appel d'offres ..... 8
3.4.1 Entretiens et échantillons ..... 8
3.4.2 Réunion de clarification / visite de site ..... 8
3.4.3 Type de contrat ..... 8
ANNEXES ..... 10
ANNEXE A : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET TERMES DE RÉFÉRENCE ..... 11
ANNEXE A.1 : TDR – LOT 1 – TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT – SFAX ..... 15
ANNEXE A.2 : TDR – LOT 2 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ESPACE DE TRAVAIL ET DE RÉUNION – TOZEUR ..... 21
ANNEXE A.3 : TDR – LOT 3 – MOBILIER URBAIN, AIRES DE JEUX ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ..... 24
ANNEXE A.4 : TDR – LOT 4 – ÉCLAIRAGE PUBLIC ..... 29
ANNEXE A.5 : TDR – LOT 5 – ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS SPÉCIALISÉS (BROYEUR DE VÉGÉTAUX, MACHINE ANTI-MOUSTIQUE) ..... 32
ANNEXE A.6 : TDR – LOT 6 – ÉQUIPEMENTS ÉVÉNEMENTIELS ET AUDIOVISUELS . 35
ANNEXE A.7 : TDR – LOT 7 – MOBILIER DE BUREAU, ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET CLIMATISATION – TOZEUR ..... 39
ANNEXE A.8 : TDR – LOT 8 – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – CHEBBA ..... 42
ANNEXE A.9 : TDR – LOT 9 – ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE ET DE TRI DES DÉCHETS ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ..... 45
ANNEXE B : DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE ..... 48
ANNEXE C : CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS D'OXFAM ..... 50
ANNEXE D : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR ..... 51
ANNEXE E : PROPOSITION DE PRIX – BORDEREAU DES PRIX ..... 54
ANNEXE F : MODÈLE DE CONTRAT OXFAM ..... 54
ANNEXE G : CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'APPEL D'OFFRES ..... 55

# INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

## I INVITATION A L'APPEL D'OFFRES

### I.1 Introduction à Oxfam

Oxfam est un mouvement mondial qui lutte contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. En Tunisie, Oxfam accompagne les populations, la société civile et les autorités locales en faveur d'un développement économique et social plus inclusif, avec une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux territoires de l'intérieur.

Le projet SUMUD, lancé en 2022 et cofinancé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), vise à renforcer la résilience économique et sociale dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat et de l'agriculture dans les gouvernorats de Sfax, Mahdia, Siliana et Tozeur. Il cible les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les entreprises sociales, mais aussi les autorités locales, afin de soutenir un développement territorial plus inclusif.

Dans ce cadre, Oxfam a conduit deux concertations participatives : la première avec l'ensemble des parties prenantes au niveau local, la seconde auprès des jeunes des localités ciblées, afin d'identifier des projets pilotes à réaliser dans ces localités. Des commissions locales de sélection, composées des collectivités locales, des parties prenantes et de représentants des jeunes, ont ensuite voté les projets à mettre en œuvre.

Le présent appel d'offres national vise à sélectionner des fournisseurs et entreprises, de préférence implantés au niveau local, pour la fourniture des équipements et la réalisation des travaux nécessaires à ces projets pilotes, répartis en neuf (9) lots décrits dans les termes de référence (TDR) annexés ci-après (Annexes A.1 à A.9).

Le motif direct de cet achat est la mise en œuvre matérielle des projets pilotes retenus par les commissions locales de sélection : il s'agit d'équiper et d'aménager des espaces publics, culturels et sportifs au bénéfice des habitants, des jeunes et des acteurs économiques locaux des localités ciblées.

Les fournitures et travaux doivent permettre de rendre ces espaces fonctionnels, sûrs, durables et adaptés aux conditions climatiques locales (milieu marin à Kerkennah, Chebba et Mahdia ; climat saharien chaud à Tozeur et Nefta), tout en favorisant, autant que possible, l'économie locale.

Avant le lancement de la présente procédure, Oxfam a conduit les concertations participatives, accompagné le vote des projets par les commissions locales de sélection, puis consolidé et chiffré les besoins de chaque projet retenu, avant de les regrouper en lots homogènes par nature de fournitures ou de travaux.

Les municipalités concernées sont les bénéficiaires finaux des équipements et ouvrages ; elles participent, aux côtés d'Oxfam, au suivi de l'exécution et à la réception. Les offres sont évaluées selon les critères pondérés précisés dans le dossier d'appel d'offres (section 1.3).

### I.2 Présentation

| **PRESENTATION** | |
|---|---|
| **Titre et brève description de l'exigence** | Cet appel d'offres vise à obtenir des offres compétitives pour la fourniture d'équipements et réalisation de travaux d'aménagement pour les projets pilotes communautaires du projet SUMUD – Gouvernorats de Sfax, Mahdia et Tozeur (9 lots).<br>Le marché est divisé en neuf (9) lots :<br>Lot 1 – Travaux de réhabilitation et d'aménagement – Sfax<br>Lot 2 – Travaux d'aménagement intérieur de l'espace de travail et de réunion – Tozeur<br>Lot 3 – Mobilier urbain, aires de jeux et aménagements paysagers<br>Lot 4 – Éclairage public<br>Lot 5 – Équipements motorisés spécialisés (broyeur de végétaux, machine anti-moustique)<br>Lot 6 – Équipements événementiels et audiovisuels<br>Lot 7 – Mobilier de bureau, équipements informatiques et climatisation – Tozeur<br>Lot 8 – Équipements sportifs – Chebba |

| | |
|---|---|
| | Lot 9 – Équipements de collecte et de tri des déchets et d'entretien des espaces verts<br>Une description détaillée des biens, travaux et services requis par Oxfam figure dans l'Annexe A – Spécifications techniques et termes de référence (TDR) par lot (Annexes A.1 à A.9). |
| **Résultat de l'appel d'offres** | Cet appel d'offres a pour objet l'attribution d'un contrat par lot (ou par sous-lot lorsque le TDR le permet) au(x) fournisseur(s) retenu(s). Ce contrat définit les conditions de fourniture (indemnités, responsabilités, garanties, spécifications, délais, prix, etc.) selon lesquelles les biens seront livrés et/ou les travaux et prestations exécutés.<br>Un même soumissionnaire peut se voir attribuer plusieurs lots. |
| **Durée de l'excécution** | Exécution complète (livraison, installation, travaux et réception) au plus tard le 30 novembre 2026 (sujet de négociation avec le soumissionnaire selectionné) 15 ou 30 jours calendaires – voir section 2 et Annexe A), à laquelle s'ajoute la période de garantie propre à chaque lot. |
| **Lieu de livraison** | Tunisie – sites des projets pilotes, livraison comprise et installation lorsque le TDR du lot la prévoit :<br>Gouvernorat de Sfax : Sfax (Lot 1), Kerkennah (Lots 3, 4, 6, 9)<br>Gouvernorat de Mahdia : Chebba (Lots 3, 4, 8), Mahdia (Lots 3, 5, 9)<br>Gouvernorat de Tozeur : Tozeur (Lots 2, 3, 4, 6, 7, 9), Nefta (Lots 3, 4, 5, 6, 9)<br>Les adresses exactes figurent dans les bons de commande / ordres de service. |
| **Comment postuler** | Les candidats intéressés sont invités à soumettre, pour chaque lot soumis :<br>1. Un dossier administratif (voir section 3.1) ;<br>2. Une proposition technique décrivant les biens/travaux proposés (fiches techniques, marque, modèle, origine, délais, garanties) (voir section 3.2 ) ;<br>3. Une proposition financière sur la base de l'Annexe E – Bordereau des prix (Excel) ( voir section 3.3) ;<br>4. Des échantillons, uniquement sur demande d'Oxfam.<br>Voir les sections 1.4 et 3 pour plus de détails. |
| **Date limite de soumission des offres** | 23/10/2026 – date de réception et non d'envoi |
| **Considérations spécifiques** | Appel d'offres national ouvert aux entreprises légalement établies en Tunisie ; les fournisseurs implantés dans les gouvernorats concernés sont vivement encouragés à soumissionner.<br>Offre possible pour un ou plusieurs lots ; offre complète obligatoire par lot (Lots 1, 2 et 4) ou par sous-lot complet (autres lots).<br>Visites de site recommandées pour les Lots 1 (Sfax) et 2 (Tozeur) – voir section 3.4.2.<br>Prix en dinars tunisiens (TND) et en TTC |

De plus amples détails sur les exigences spécifiques du projet (par exemple : volumes, dates, spécifications, etc.) sont disponibles dans la section 2 (Exigences et spécifications) et dans l'Annexe A du présent dossier d'appel d'offres.

## 1.3 Critères d'attribution

Oxfam s'engage à mener un appel d'offres équitable et transparent et à garantir que tous les fournisseurs soient traités et évalués de manière égale au cours de ce processus d'appel d'offres.

Les réponses des fournisseurs seront évaluées, lot par lot (ou sous-lot par sous-lot), selon trois catégories de critères : critères administratifs (éliminatoires), critères techniques et de durabilité (60 %) et critères financiers (40 %), conformément au tableau ci-dessous.

| CRITÈRES | Critères d'attribution | Points | Poids |
|---|---|---|---|
| **Critères administratifs** | Offre reçue dans les délais et selon les modalités prévues | Réussite/Échec | **Éliminatoire** |
| | Déclaration du soumissionnaire signée (Annexe B) | Réussite/Échec | |
| | Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam signé (Annexe C) | Réussite/Échec | |
| | Questionnaire fournisseur complété et signé (Annexe D) | Réussite/Échec | |
| | Extrait du Registre National des Entreprises (RNE) et matricule fiscal | Réussite/Échec | |
| | Attestation de situation fiscale et attestation d'affiliation CNSS en cours de validité | Réussite/Échec | |
| | Proposition technique et bordereau des prix (Annexe E) complets pour le lot / sous-lot soumis | Réussite/Échec | |
| **Critères techniques et de durabilité** | Conformité aux spécifications techniques minimales (fiches techniques, catalogues, échantillons, visite des lieux) | 25 | **60 %** |
| | Expérience et références de fournitures / travaux similaires au cours des 3 dernières années (5 dernières années pour le Lot 1), de préférence avec des ONG ou des collectivités | 10 | |

| CRITÈRES | Critères d'attribution | Points | Poids |
|---|---|---|---|
| | Délai de livraison / d'exécution et planning par site | 8 | |
| | Capacité : moyens humains, matériels et logistiques ; méthodologie d'exécution (Lots 1 et 2) | 7 | |
| | Garantie et service après-vente (durée au-delà du minimum requis, délai d'intervention, pièces de rechange) | 5 | |
| | Durabilité et impact local : implantation ou fabrication locale, matériaux durables et adaptés au climat, gestion des emballages et déchets | 3 | |
| | Santé et sécurité, égalité femmes-hommes et diversité, alignement avec les valeurs d'Oxfam | 2 | |
| **Critères financiers** | Prix total TTC de l'offre pour le lot / sous-lot (note = 40 × prix le plus bas / prix de l'offre évaluée) | 40 | **40 %** |
| **TOTAL** | | **100** | **100 %** |

**Modalités d'évaluation :** seules les offres ayant satisfait à l'ensemble des critères administratifs sont évaluées techniquement. La note finale est la somme des notes technique et financière ; le marché est attribué, pour chaque lot ou sous-lot, à l'offre ayant obtenu la note finale la plus élevée.

En cas de discordance entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire fait foi et les erreurs arithmétiques sont corrigées par le comité d'évaluation. Les critères techniques spécifiques à chaque lot (exigences du profil et documents à fournir) sont précisés dans les TDR de l'Annexe A.

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, et sans pouvoir modifier leurs offres, les fournisseurs peuvent être tenus, sur simple demande écrite du comité d'évaluation, de fournir des éclaircissements dans un délai de 48 heures. Ces demandes ne peuvent porter que sur des éclaircissements, et non sur la correction de détails importants.

Toute tentative d'un fournisseur d'influencer le comité d'évaluation dans le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, d'obtenir des informations sur le déroulement de la procédure ou d'influencer Oxfam dans sa décision d'attribution du marché entraînera le rejet immédiat de son offre.

## 1.4 Instructions et informations clés

### 1.4.1 Échelle de temps

| | DATE | HEURE (heure de Tunis) |
|---|---|---|
| Visites de site (Lot 1 – Sfax / Lot 2 – Tozeur) | du 26/10/2026 au 27/10/2026 | Sur rendez-vous |
| Date limite de soumission des offres (date de réception et non d'envoi) | 29/10/2026 | 00h00 |
| Séance d'ouverture des offres (interne, en présence du comité d'évaluation) | 30/10/2026 | 14h00 |
| Échantillons et/ou entretiens (uniquement sur demande écrite d'Oxfam) | du 02/11/2026 | – |
| Notification de l'attribution du marché au(x) fournisseur(s) retenu(s) | Au plus tard le 04/11/2026 | – |

### 1.4.2 Validité de l'offre

Les réponses des fournisseurs resteront valables pendant une période de trois (3) mois calendaires (90 jours) après la date limite de réception des offres.

1.4.3 Format de soumission

En soumettant une offre, le fournisseur accepte intégralement et sans restriction les conditions particulières et générales régissant le présent marché comme seule base de la présente procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de vente.

Les fournisseurs sont tenus d'examiner attentivement et de se conformer à toutes les instructions, formulaires, dispositions et spécifications contenus dans ce dossier d'appel d'offres.

Le défaut de soumission d'une offre contenant toutes les informations et documents requis dans le délai imparti entraînera le rejet de l'offre.

Langue : Tous les documents doivent être soumis en français. Les documentations techniques des fabricants (fiches, catalogues, notices) ainsi que la patente et le RNE peuvent être fournies en arabe.

Lorsqu'un soumissionnaire répond à plusieurs lots, il présente une offre technique et financière distincte et clairement identifiée pour chaque lot (le dossier administratif peut être commun).

Les propositions doivent être soumises par voie électronique à l'adresse **ao.sumud@oxfam.org** conformément aux modalités suivantes :

- L'objet du courriel doit être : **TD 26/001/TUN-TN – Lot(s) n° … – Soumission de proposition – [Nom du fournisseur]**
- Le corps de l'e-mail sera supprimé
- L'adresse e-mail de l'expéditeur doit être l'adresse officielle de l'entreprise soumissionnaire, telle que déclarée dans le questionnaire fournisseur (Annexe D). Les offres envoyées depuis l'adresse personnelle d'un tiers non mandaté seront rejetées.
- Tous les documents d'appel d'offres seront joints au même courriel dans un seul fichier compressé, sans mot de passe. Les formats de compression acceptés sont : ZIP, GZ, RAR, 7Z ou TAR. La taille maximale autorisée par la boîte aux lettres est de 50 MO.
- Tous les documents joints doivent être clairement étiquetés afin qu'il soit clair de comprendre à quoi se rapporte chaque fichier.
- Tout fournisseur qui inclut également d'autres adresses e-mail d'Oxfam dans la soumission de l'appel d'offres sera disqualifié.

Remarque : Les propositions reçues à l'adresse **ao.sumud@oxfam.org** ne seront pas ouvertes avant la date limite de soumission. Pour toute question concernant le processus d'appel d'offres, veuillez indiquer dans l'objet du courriel : **TD 26/001/TUN-TN – Questions – [Nom du fournisseur].** Les questions et réponses seront communiquées de manière anonyme à l'ensemble des soumissionnaires.

## 2 EXIGENCES ET SPÉCIFICATIONS

Les exigences et spécifications techniques détaillées (étendue de la mission, quantités, spécifications minimales par article, tâches, calendrier, échéancier de paiement, garanties et exigences de profil) figurent dans l'Annexe A – Spécifications techniques et termes de référence, qui comprend une partie générale et un TDR par lot (Annexes A.1 à A.9). Le tableau ci-dessous résume l'allotissement.

| Lot | Intitulé et sous-lots | Localités | Nb art. | Délai max. |
|---|---|---|---|---|
| 1 | **Travaux de réhabilitation et d'aménagement – Sfax**<br>01.1 Démolition, terrassement et gros œuvre; 01.2 Finitions, revêtements et VRD; 01.3 Menuiserie et peinture; 01.4 Plomberie, assainissement, électricité et réseaux | Sfax | 51 | 30 jours calendaires |
| 2 | **Travaux d'aménagement intérieur de l'espace de travail et de réunion – Tozeur**<br>02.1 Électricité, réseau informatique et éclairage; 02.2 Cloisonnement, peinture-décoration et signalétique | Tozeur | 6 | 30 jours calendaires |
| 3 | **Mobilier urbain, aires de jeux et aménagements paysagers**<br>03.1 Mobilier urbain et signalétique; 03.2 Jeux pour enfants, agrès de fitness et végétalisation; 03.3 Travaux annexes et prestations (Chebba) | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba, Mahdia | 28 | 30 jours calendaires |
| 4 | **Éclairage public**<br>04.1 Luminaires, candélabres, lampadaires solaires et câbles | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba | 7 | 15 jours calendaires |
| 5 | **Équipements motorisés spécialisés (broyeur de végétaux, machine anti-moustique)**<br>05.1 Broyeur de végétaux – Mahdia; 05.2 Machine à brouillard anti-moustique – Nefta | Nefta, Mahdia | 2 | 30 jours calendaires |
| 6 | **Équipements événementiels et audiovisuels**<br>06.1 Tentes, tables et chaises; 06.2 Sonorisation, audiovisuel et projection | Kerkennah, Tozeur, Nefta | 20 | 15 jours calendaires |

| Lot | Intitulé et sous-lots | Localités | Nb art. | Délai max. |
|---|---|---|---|---|
| 7 | **Mobilier de bureau, équipements informatiques et climatisation – Tozeur**<br>07.1 Mobilier de bureau et de salle de réunion; 07.2 Informatique, réseau et climatisation | Tozeur | 11 | 15 jours calendaires |
| 8 | **Équipements sportifs – Chebba**<br>08.1 Matériel d'entraînement; 08.2 Équipements des joueurs, logistique, soins et analyse | Chebba | 29 | 30 jours calendaires |
| 9 | **Équipements de collecte et de tri des déchets et d'entretien des espaces verts**<br>09.1 Collecte et tri des déchets; 09.2 Équipements d'entretien des espaces verts – Nefta | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Mahdia | 7 | 30 jours calendaires |

*Référence : Annexe A – Spécifications techniques et TDR par lot (A.1 à A.9) ; Annexe E – Bordereau des prix (Excel).*

# 3 DOCUMENTS DE RÉPONSE DES FOURNISSEURS

## 3.1 Exigences administratives

Le Fournisseur devra fournir les documents administratifs suivants :

- ANNEXE B – Déclaration du soumissionnaire, datée, signée et cachetée
- ANNEXE C – Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam
- ANNEXE D – Questionnaire fournisseur, complété et signé
- Extrait du Registre National des Entreprises (RNE) datant de moins de 3 mois et copie de la carte d'identification fiscale (matricule fiscal)
- Liste de références de fournitures / travaux similaires au cours des 3 dernières années – 5 dernières années pour le Lot 1 – (client, objet, montant, année, contact), avec attestations de bonne exécution ou bons de commande lorsque disponibles ; Oxfam se réserve le droit de contacter ces références
- Pour les Lots 1 et 2 : attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité (ou engagement à la souscrire avant le démarrage) et, le cas échéant, agrément du Ministère de l'Équipement
- Tout document d'accréditation ou de certification qualité, le cas échéant (facultatif)

## 3.2 Proposition technique

La proposition technique décrit la manière dont le fournisseur entend livrer les biens et/ou réaliser les travaux et prestations décrits dans les TDR de chaque lot soumis.

La proposition technique doit inclure :

- Pour chaque article : marque, modèle, pays d'origine et fiche technique, catalogue ou photo démontrant la conformité aux spécifications minimales de l'Annexe A (les écarts éventuels doivent être signalés clairement)
- Le délai de livraison / d'exécution proposé et un planning par site
- Les conditions de garantie et de service après-vente (durée, délai d'intervention, implantation du SAV, disponibilité des pièces)
- Pour les Lots 1 et 2 : une méthodologie d'exécution, l'organisation du chantier, la liste du personnel clé (CV) et du matériel affecté, ainsi que l'attestation de visite ou la déclaration de connaissance des lieux
- Pour les lots de fournitures comprenant une installation, une assistance à la pose ou une formation (Lots 3 à 9) : la description de l'installation (ou de l'assistance à la pose pour le Lot 4), de la mise en service et de la formation des utilisateurs
- Les documents techniques spécifiques demandés au point 10 du TDR de chaque lot
- Toute information sur l'approvisionnement local, les matériaux durables et la gestion des emballages et déchets

## 3.3 Proposition financière

La proposition financière doit inclure :

- L'ANNEXE E – Bordereau des prix (fichier Excel, un onglet par lot) dûment complété, signé et cacheté. Le devis doit présenter une ventilation claire des coûts pour chaque article. Tout service supplémentaire que le fournisseur serait disposé à fournir gratuitement à Oxfam doit être indiqué dans la zone prévue à cet effet.
- Tous les prix seront exprimés en dinars tunisiens (TND), et TTC. Ceci afin de permettre une comparaison équitable des offres. Les prix sont fermes et non révisables et comprennent le transport, la livraison et le déchargement sur site, l'installation et la formation lorsque le TDR le prévoit.
- Le paiement est effectué par virement bancaire, à la livraison des biens ou à la réception des travaux, sur présentation d'une facture conforme et du procès-verbal de réception sans réserve, dans un délai de 15 jours. Le soumissionnaire sélectionné bénéficiera d'une avance dès la signature du contrat. Le montant de cette avance sera déterminé en fonction de la nature du marché, qu'il porte sur l'acquisition de biens, la prestation de services ou la réalisation de travaux, conformément aux dispositions contractuelles applicables.
- Les échéanciers propres aux Lots 1 et 2 (travaux) et la possibilité de paiement par site sont précisés dans les TDR. Les fournisseurs sont priés d'indiquer dans leur offre financière s'ils ne sont pas d'accord avec ces conditions.
- Une retenue à la source sera appliquée conformément à la législation fiscale tunisienne en vigueur.

## 3.4 Conditions de soumission d'appel d'offres

Les conditions sont détaillées dans l'Annexe G – Conditions générales de l'appel d'offres.

### 3.4.1 Entretiens et échantillons

Oxfam se réserve le droit de mener des entretiens ou de demander des échantillons à un ou plusieurs fournisseurs potentiels avant de prendre une décision d'attribution. Cela permettrait d'obtenir des précisions sur les devis soumis et d'en savoir plus sur le parcours et l'expérience des fournisseurs potentiels, ou sur la qualité des produits proposés.

### 3.4.2 Réunion de clarification / visite de site

Des visites de site sont organisées pour les lots de travaux (Lot 1 – Sfax et Lot 2 – Tozeur) du 26/10/2026 au 27/10/2026. Les soumissionnaires intéressés confirment leur participation par courriel à ao.sumud@oxfam.org au plus tard 24 heures avant la visite souhaitée ; la date, l'heure et le lieu de rendez-vous leur sont alors communiqués. La participation n'est pas obligatoire mais fortement recommandée ; à défaut, le soumissionnaire joint une déclaration de parfaite connaissance des lieux

Les visites de fournisseurs individuels potentiels, autres que ces visites organisées, ne peuvent être autorisées pendant la période d'appel d'offres. Les sites des lots de fournitures peuvent être visités librement lorsqu'il s'agit d'espaces publics.

### 3.4.3 Type de contrat

Un contrat distinct sera conclu pour chaque lot (ou sous-lot) attribué, ou par soumissionnaire si ce dernier se voit postulant dans plusieurs lots et ce conformément au modèle de contrat standard d'Oxfam (contrat de fourniture de biens ou contrat de travaux) et aux conditions générales d'Oxfam.

En soumettant une offre à cet appel d'offres, le fournisseur accepte les conditions générales d'Oxfam. Toute remarque ou réserve formulée par le fournisseur doit être clairement formulée dans un document libre joint à l'offre.

Les fournisseurs non retenus seront informés après l'attribution.

# ANNEXES

Les Annexes A à F figurent ci-après et font partie intégrante du présent dossier d'appel d'offres.

ANNEXE A : Spécifications techniques et termes de référence par lot (A.1 à A.9)

ANNEXE B : Déclaration du soumissionnaire

ANNEXE C : Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam

ANNEXE D : Questionnaire fournisseur

ANNEXE E : Proposition de prix – Bordereau des prix (fichier Excel, un onglet par lot)

ANNEXE F : Conditions générales de l'appel d'offres

# Annexe A : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET TERMES DE RÉFÉRENCE

**Appel d'offres :** TD 26/001/TUN-TN – Fourniture d'équipements et réalisation de travaux d'aménagement pour les projets pilotes communautaires du projet SUMUD – Gouvernorats de Sfax, Mahdia et Tozeur (9 lots)
La présente Annexe A comprend une partie générale, applicable à l'ensemble des lots, suivie des termes de référence (TDR) spécifiques à chaque lot (Annexes A.1 à A.9). En cas de divergence, les dispositions du TDR du lot concerné prévalent sur la partie générale.

## CONTEXTE ET EXIGENCES

### Projets pilotes concernés par le présent appel d'offres

| Localité | Code projet | Projet pilote (objet des fournitures / travaux) | Lot(s) |
|---|---|---|---|
| Sfax | SFX-P1 | Réhabilitation et aménagement d'un espace public et de ses locaux annexes (local cafétéria, sanitaires, trottoirs, réseaux et massifs d'éclairage) | 1 |
| Kerkennah (Sfax) | KRK-P1 | Aménagement de la corniche, balisage d'un circuit cyclable, espace de pétanque pour les seniors et action « Kerkennah sans plastique » | 3, 4, 9 |
| Kerkennah (Sfax) | KRK-P2 | Équipement événementiel (stands, tentes et sonorisation) pour les manifestations et marchés locaux | 6 |
| Tozeur | TOZ-P1 | Aménagement et équipement d'un espace de travail et de réunion (petite salle / bureaux et grande salle de réunion) | 2, 6, 7 |
| Tozeur | TOZ-P2 | Aménagement d'un espace vert public (mobilier, jeux, éclairage, tri des déchets) | 3, 4, 9 |
| Nefta (Tozeur) | NFT-P1 | Équipement de trois jardins publics (mobilier urbain, jeux et agrès) | 3 |
| Nefta (Tozeur) | NFT-P2 | Éclairage des trois jardins publics | 4 |
| Nefta (Tozeur) | NFT-P3 | Entretien des espaces verts et hygiène du milieu | 5, 9 |
| Nefta (Tozeur) | NFT-P4 | Animation culturelle et projections en plein air | 6 |
| Chebba (Mahdia) | CHB-P1 | Aménagement de la promenade et de l'espace « Escapade à la plage Sidi Abdallah » | 3, 4 |
| Chebba (Mahdia) | CHB-P2 | Équipement sportif d'une équipe / école de handball de jeunes | 8 |
| Mahdia | MHD-P1 | Aménagement d'un espace public (aire de jeux, mobilier, bornes, stationnement vélos) | 3 |
| Mahdia | MHD-P2 | Gestion et valorisation des déchets (broyage des déchets verts, tri à la source) | 5, 9 |

**Note :** les adresses exactes des sites de livraison et d'exécution seront précisées dans le contrat; elles peuvent être communiquées aux soumissionnaires sur demande écrite pendant la période de questions.

## ALLOTISSEMENT

Le marché est divisé en neuf (9) lots. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Chaque lot fait l'objet d'une évaluation et d'une attribution séparées.

| Lot | Intitulé et sous-lots | Localités | Nb art. | Modalité d'offre |
|---|---|---|---|---|
| 1 | **Travaux de réhabilitation et d'aménagement – Sfax**<br>01.1 Démolition, terrassement et gros œuvre; 01.2 Finitions, revêtements et VRD; 01.3 Menuiserie et peinture; 01.4 Plomberie, assainissement, électricité et réseaux | Sfax | 51 | Offre globale obligatoire (tous sous-lots) |
| 2 | **Travaux d'aménagement intérieur de l'espace de travail et de réunion – Tozeur**<br>02.1 Électricité, réseau informatique et éclairage; 02.2 Cloisonnement, peinture-décoration et signalétique | Tozeur | 6 | Offre globale obligatoire (tous sous-lots) |
| 3 | **Mobilier urbain, aires de jeux et aménagements paysagers**<br>03.1 Mobilier urbain et signalétique; 03.2 Jeux pour enfants, agrès de fitness et végétalisation; 03.3 Travaux annexes et prestations (Chebba) | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba, Mahdia | 28 | Offre par sous-lot complet possible |

| Lot | Intitulé et sous-lots | Localités | Nb art. | Modalité d'offre |
|---|---|---|---|---|
| 4 | **Éclairage public**<br>04.1 Luminaires, candélabres, lampadaires solaires et câbles | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba | 7 | Offre globale obligatoire (tous sous-lots) |
| 5 | **Équipements motorisés spécialisés (broyeur de végétaux, machine anti-moustique)**<br>05.1 Broyeur de végétaux – Mahdia; 05.2 Machine à brouillard anti-moustique – Nefta | Nefta, Mahdia | 2 | Offre par sous-lot complet possible |
| 6 | **Équipements événementiels et audiovisuels**<br>06.1 Tentes, tables et chaises; 06.2 Sonorisation, audiovisuel et projection | Kerkennah, Tozeur, Nefta | 20 | Offre par sous-lot complet possible |
| 7 | **Mobilier de bureau, équipements informatiques et climatisation – Tozeur**<br>07.1 Mobilier de bureau et de salle de réunion; 07.2 Informatique, réseau et climatisation | Tozeur | 11 | Offre par sous-lot complet possible |
| 8 | **Équipements sportifs – Chebba**<br>08.1 Matériel d'entraînement; 08.2 Équipements des joueurs, logistique, soins et analyse | Chebba | 29 | Offre par sous-lot complet possible |
| 9 | **Équipements de collecte et de tri des déchets et d'entretien des espaces verts**<br>09.1 Collecte et tri des déchets; 09.2 Équipements d'entretien des espaces verts – Nefta | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Mahdia | 7 | Offre par sous-lot complet possible |

Pour les lots ouverts à une offre par sous-lot, l'offre doit couvrir la totalité des articles et des quantités du ou des sous-lots soumis. Toute offre partielle au sein d'un sous-lot sera rejetée. Oxfam se réserve le droit d'attribuer chaque lot à un seul soumissionnaire ou par sous-lot, selon l'offre économiquement la plus avantageuse.

# SPÉCIFICATION DES BIENS ET DES SERVICES/TRAVAUX REQUIS

L'étendue de la mission, les quantités et les spécifications techniques minimales de chaque article sont détaillées dans le TDR de chaque lot (Annexes A.1 à A.9). Les exigences générales ci-après s'appliquent à tous les lots.

**Exigences générales – fournitures**

- Tous les biens doivent être neufs, de fabrication récente, non utilisés, et conformes aux spécifications minimales ; les marques citées le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ».
- Pour chaque article, le soumissionnaire indique la marque, le modèle, le pays d'origine et joint une fiche technique, un catalogue ou une photo.
- Les prix s'entendent livrés et déchargés sur le(s) site(s) indiqué(s) , y compris emballage, transport, assurance, montage/installation lorsque requis, et reprise des emballages.
- Chaque équipement porte un marquage de visibilité (autocollant ou plaque) selon la maquette fournie par Oxfam, inclus dans les prix.
- Les notices d'utilisation et d'entretien sont fournies en arabe ou en français.
- Les quantités indiquées sont fermes pour les lots de fournitures ; Oxfam se réserve toutefois le droit de les ajuster de ±20 % au moment de la commande, aux prix unitaires de l'offre.
- Les équipements extérieurs installés en zone côtière (Kerkennah, Chebba, Mahdia) doivent présenter une protection anticorrosion adaptée au milieu marin ; ceux installés à Tozeur et Nefta doivent résister aux fortes chaleurs et aux UV.
- Les équipements destinés aux enfants (jeux, agrès) doivent être conformes aux normes européennes EN 1176 / EN 16630 ou à des normes équivalentes, certificats à l'appui.

**Exigences générales – travaux (Lots 1 et 2)**

- Les travaux sont exécutés conformément aux règles de l'art, aux normes tunisiennes en vigueur et aux prescriptions des concessionnaires (STEG, ONAS, SONEDE).
- Pour le Lot 1, les quantités du bordereau sont estimatives : le règlement s'effectue sur la base des quantités réellement exécutées, constatées par attachements contradictoires, aux prix unitaires de l'offre. Pour le Lot 2, les prix sont forfaitaires et le soumissionnaire est réputé avoir apprécié l'ensemble des sujétions lors de la visite des lieux.
- L'entreprise assure la sécurité du chantier, la signalisation vis-à-vis du public et le port des équipements de protection individuelle par son personnel.

- L'entreprise est titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers pendant les travaux.

**Réception, garanties et pénalités**

- Chaque livraison ou ouvrage fait l'objet d'un procès-verbal de réception contradictoire signé par Oxfam, la municipalité bénéficiaire et le fournisseur. Les réserves éventuelles sont levées dans un délai maximum de 15 jours.
- La garantie court à compter de la date de réception sans réserve ; sa durée minimale est précisée dans chaque TDR. Pendant cette période, le fournisseur remplace ou répare à ses frais tout équipement défectueux dans un délai de 15 jours après notification.
- Tout retard non justifié par un cas de force majeure entraîne l'application de pénalités de 0,1 % du montant du contrat par jour calendaire de retard, plafonnées à 10 % de ce montant.

Si le fournisseur souhaite proposer des modifications au cahier des charges (qui pourraient permettre d'atteindre plus efficacement les objectifs d'Oxfam), celles-ci doivent être considérées comme une offre alternative. Le fournisseur doit soumettre des offres alternatives dans une lettre séparée accompagnant l'offre. OXFAM n'est pas tenue d'accepter ces offres.

# MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION

Les étapes clés à suivre, les modalités détaillées et le plan de travail seront convenus lors de la réunion de démarrage de chaque contrat. Ils comprennent :

- Réunion de démarrage entre Oxfam, la municipalité bénéficiaire et le titulaire : validation du planning, des interlocuteurs et des modalités d'accès aux sites.
- Soumission et validation des fiches techniques, échantillons, plans d'exécution et maquettes (signalétique, visibilité) avant toute fabrication ou commande.
- Exécution, livraison et installation, avec un point d'avancement hebdomadaire transmis à Oxfam (courriel ou rapport court avec photos).
- Réception contradictoire par site, levée des réserves, remise des documents (notices, certificats, garanties, plans de récolement).
- Suivi pendant la période de garantie.

Oxfam est le contractant et l'interlocuteur unique du titulaire. Les municipalités bénéficiaires désignent un point focal par site pour l'accès, la coordination technique et la participation à la réception.

## Calendrier prévisionnel global

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Signature des contrats et réunions de démarrage | Contrats signés, PV de démarrage | La 1ére semaine de novembre 2026 – au plus tard le 30 novembre 2026 |
| Validation des fiches techniques, échantillons et maquettes | Dossiers techniques validés | |
| Approvisionnement, fabrication et exécution des travaux | Rapports d'avancement | |
| Livraison, installation et réception par site | PV de réception | |
| Période de garantie | Interventions SAV | À compter de la réception, durée propre à chaque lot (06 à 12 mois) à déterminer durant la phase de contractualisation |

Les délais contractuels maximaux et le calendrier détaillé de chaque lot figurent dans les TDR correspondants. Pour l'ensemble des lots, l'exécution complète (livraison, installation, travaux et réception) doit être achevée au plus tard le 30 novembre 2026, quelle que soit la date de signature du contrat ou de l'ordre de service. Un délai plus court, réaliste et justifié, sera valorisé lors de l'évaluation technique.

# DÉLAI ET CALENDRIER DE PAIEMENT

La rémunération est basée sur la livraison des biens et/ou l'exécution des travaux, attestées par un procès-verbal de réception sans réserve, selon les échéanciers propres à chaque lot (voir TDR). Les paiements sont effectués par virement bancaire, dans un délai de 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception. Aucune avance de démarrage n'est prévue.

| Type de lot | Livrables déclenchant le paiement | % paiement |
|---|---|---|
| Fournitures (Lots 3 à 9) | Livraison/installation complète et réception sans réserve (paiement par site possible lorsque le TDR le prévoit) | 20% Avance et 80% après la réception. |
| Travaux – Lot 1 | Situation intermédiaire (≥ 40 % des travaux exécutés) / réception provisoire / réception définitive | 40 % avance / 50 % reception provisoire / 10 % réception définitive |
| Travaux – Lot 2 | Réception provisoire / fin de la période de garantie | 40 % avance / 50 % reception provisoire / 10 % réception définitive |

# EXIGENCES DU PROFIL

Le soumissionnaire (entreprise ou entrepreneur individuel) doit posséder les capacités suivantes ; les exigences spécifiques à chaque lot sont précisées dans les TDR.

**Obligatoire**

- Être une entreprise légalement constituée et enregistrée en Tunisie (extrait du Registre National des Entreprises), disposant d'un matricule fiscal
- Justifier d'une expérience dans la fourniture de biens ou l'exécution de travaux de même nature (références)
- Disposer de la capacité logistique pour livrer et intervenir dans les localités du ou des lots soumis
- Accepter le Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam
- Maîtrise du français pour la rédaction de l'offre (voir section 1.4.3 du dossier) ; français ou arabe pour les échanges en cours d'exécution

**Désirable**

- Implantation dans les gouvernorats concernés (Sfax, Mahdia, Tozeur) ou capacité d'intervention locale rapide
- Expérience de collaboration avec des ONG, des bailleurs internationaux ou des collectivités locales
- Pratiques favorables à l'environnement, à l'emploi local et à l'égalité femmes-hommes

# Annexe A.1 : TDR – LOT 1 – TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT – SFAX

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 1 – Travaux de réhabilitation et d'aménagement – Sfax |
| **Nature** | Travaux |
| **Localités** | Sfax |
| **Sous-lots** | 01.1 – Démolition, terrassement et gros œuvre<br>01.2 – Finitions,<br>et revêtements et VRD<br>01.3 – Menuiserie peinture<br>01.4 – Plomberie, assainissement, électricité et réseaux |
| **Modalité d'offre** | Offre globale obligatoire (tous les sous-lots) :<br><br>Les soumissionnaires ne sont pas tenus de soumissionner pour tous les lots.<br>Les soumissions pourront se faire selon la disponibilité et/ou la spécialité. |
| **Délai maximum** | 30 jours calendaires à compter de l'ordre de service, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | Garantie de parfait achèvement de 12 mois à compter de la réception provisoire |
| **Nombre d'articles** | 51 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Sfax – SFX-P1 :** Réhabilitation et aménagement d'un espace public et de ses locaux annexes (local cafétéria, sanitaires, trottoirs, réseaux et massifs d'éclairage)

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement du projet pilote retenu à Sfax : démolitions, terrassements, gros œuvre, finitions et revêtements, voirie et réseaux divers, menuiserie, peinture, plomberie-assainissement et électricité-réseaux (dont tranchées et massifs pour l'éclairage).

La prestation comprend notamment :

- L'installation et le repli de chantier, la signalisation et la sécurisation du chantier vis-à-vis du public
- La fourniture de tous les matériaux, matériels et main-d'œuvre nécessaires à l'exécution complète des ouvrages
- L'évacuation des gravats et déchets vers une décharge autorisée et le nettoyage final
- Les échantillons des matériaux de finition (faïence, marbres, pavés, peintures) soumis à validation avant mise en œuvre
- Les démarches de coordination avec les concessionnaires (STEG, ONAS, SONEDE) et la municipalité pour les interventions sur le domaine public

Sont exclus du présent lot :

- Les luminaires et candélabres (objet du Lot 4 pour les autres sites ; non compris ici)
- Le mobilier et les équipements de la cafétéria

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les prix comprennent la fourniture des matériaux, la main-d'œuvre, le matériel, les transports et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages décrits ci-dessous. Les quantités sont estimatives (règlement sur quantités réellement exécutées).

### Sous-lot 01.1 – Démolition, terrassement et gros œuvre

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | DEM-SFX-01 | Sfax | **Démolition de mur en moellons**<br>Démolition soignée de murs en moellons, à la main ou par moyens mécaniques légers, y compris étaiement provisoire si nécessaire, protection des ouvrages conservés, tri, chargement et évacuation des gravats à la décharge autorisée. Mesuré au m³ en place. | m3 | 5 |
| 2 | DEM-SFX-02 | Sfax | **Démolition de mur en briques**<br>Démolition de murs en briques toutes épaisseurs, y compris dépose des éléments scellés, protection des ouvrages conservés et évacuation des gravats à la décharge autorisée. | m2 | 5 |
| 3 | DEM-SFX-03 | Sfax | **Démolition des ouvrages en béton**<br>Démolition d'ouvrages en béton armé ou non armé au marteau-piqueur ou brise-roche, y compris découpe des armatures, tri et évacuation des gravats à la décharge autorisée. | m3 | 2 |
| 4 | DEM-SFX-04 | Sfax | **Fouille en excavation (pleine masse, rigole, puits), y c. évacuation des déblais**<br>Fouilles en pleine masse, en rigole ou en puits, en tout terrain, à la main ou à l'engin, y compris réglage et compactage des fonds, blindage si nécessaire et évacuation des déblais excédentaires à la décharge autorisée. | m3 | 5 |
| 5 | GOE-SFX-01 | Sfax | **Béton banché dosé à 300 kg/m3**<br>Béton banché dosé à 300 kg/m³ de ciment CEM I 42,5 (ou équivalent), y compris coffrage, vibration, décoffrage et cure. Granulats propres conformes aux normes tunisiennes (NT). | m3 | 2 |
| 6 | GOE-SFX-02 | Sfax | **Béton de propreté dosé à 200 kg/m3**<br>Béton de propreté dosé à 200 kg/m³, épaisseur minimale 5 cm, coulé sous fondations et ouvrages enterrés. | m3 | 2 |
| 7 | GOE-SFX-03 | Sfax | **Béton armé en fondation dosé à 400 kg/m3**<br>Béton armé pour fondations (semelles, longrines) dosé à 400 kg/m³, aciers HA FeE400 compris selon plans et note de calcul validés, coffrage, vibration, décoffrage et cure. | m3 | 2 |
| 8 | GOE-SFX-04 | Sfax | **Béton armé en élévation dosé à 350 kg/m3**<br>Béton armé en élévation (poteaux, poutres, chaînages, linteaux, dalles) dosé à 350 kg/m³, coffrage soigné, aciers HA FeE400 compris, vibration, décoffrage et cure. | m3 | 10 |
| 9 | GOE-SFX-05 | Sfax | **Chape armée de 12 cm en béton dosé à 350 kg/m3**<br>Chape armée de 12 cm d'épaisseur en béton dosé à 350 kg/m³, treillis soudé compris, joints de fractionnement, réglage des pentes, surface dressée prête à recevoir un revêtement. | m2 | 200 |
| 10 | GOE-SFX-06 | Sfax | **Réparation des zones dégradées en béton armé (produit Sika)**<br>Réparation des zones dégradées en béton armé : purge des bétons non adhérents, brossage et passivation des armatures, reconstitution au mortier de réparation fibré à retrait compensé (gamme Sika MonoTop ou équivalent), finition lissée. Fiche technique du produit à fournir. | m2 | 15 |
| 11 | GOE-SFX-07 | Sfax | **Maçonnerie en briques creuses**<br>Maçonnerie en briques creuses (8 ou 12 trous selon épaisseur prescrite) hourdées au mortier de ciment dosé à 300 kg/m³, y compris harpages, joints et calage des huisseries. | m2 | 30 |
| 12 | GOE-SFX-08 | Sfax | **Maçonnerie en moellons ordinaires (mortier de chaux)**<br>Maçonnerie en moellons ordinaires hourdés au mortier de chaux, réalisée à l'identique du bâti existant (appareillage, teinte des joints). | m2 | 2 |

### Sous-lot 01.2 – Finitions, revêtements et VRD

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 13 | FIN-SFX-01 | Sfax | **Décapage d'enduit sur murs**<br>Décapage de l'enduit existant sur murs jusqu'au support sain, brossage, nettoyage et évacuation des déchets. | m2 | 50 |
| 14 | FIN-SFX-02 | Sfax | **Décapage de revêtements (murs et sol)**<br>Dépose et décapage des revêtements existants des murs et des sols (carrelage, faïence, mortier de pose), nettoyage du support et évacuation des déchets. | m2 | 250 |
| 15 | FIN-SFX-03 | Sfax | **Nettoyage du local cafétéria et évacuation des déchets**<br>Débarras et nettoyage complet du local cafétéria (sols, murs, menuiseries) et évacuation de tous les déchets vers une décharge autorisée. | Ens | 1 |
| 16 | FIN-SFX-04 | Sfax | **Enduit en ciment sur murs et ouvrages en béton armé**<br>Enduit au mortier de ciment en trois couches (gobetis, corps d'enduit, couche de finition) sur murs et ouvrages en béton armé, dressé à la règle, arêtes vives. | m2 | 100 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 17 | FIN-SFX-05 | Sfax | **Enduit à la chaux sur murs et ouvrages en béton armé**<br>Enduit à la chaux (chaux naturelle) en trois couches sur murs et ouvrages en béton armé, compatible avec les maçonneries anciennes. | m2 | 5 |
| 18 | FIN-SFX-06 | Sfax | **Carreaux de faïence artisanale (conforme à l'existant)**<br>Fourniture et pose de carreaux de faïence artisanale conformes à l'existant (format, motifs, couleurs), pose au mortier-colle, joints. Échantillon à faire valider par Oxfam et le maître d'ouvrage avant commande. | m2 | 40 |
| 19 | FIN-SFX-07 | Sfax | **Revêtement de sol en marbre Galaxy 2 cm**<br>Fourniture et pose de revêtement de sol en marbre/granit type « Galaxy », épaisseur 2 cm, poli, posé au mortier, y compris joints, ponçage et lustrage. | m2 | 5 |
| 20 | FIN-SFX-08 | Sfax | **Revêtement de sol en marbre rouge Alicante 2 cm**<br>Fourniture et pose de revêtement de sol en marbre rouge Alicante, épaisseur 2 cm, poli, posé au mortier, y compris joints, ponçage et lustrage. | m2 | 5 |
| 21 | FIN-SFX-09 | Sfax | **Revêtement de sol en marbre Théla 2 cm**<br>Fourniture et pose de revêtement de sol en marbre de Thala, épaisseur 2 cm, poli, posé au mortier, y compris joints, ponçage et lustrage. | m2 | 30 |
| 22 | FIN-SFX-10 | Sfax | **Revêtement de sol en marbre Théla 3 cm**<br>Fourniture et pose de revêtement en marbre de Thala, épaisseur 3 cm (marches, seuils, nez de marche), y compris façonnage des chants, pose, ponçage et lustrage. | m2 | 2 |
| 23 | FIN-SFX-11 | Sfax | **Revêtement en grès dans la masse 40x40 antidérapant**<br>Fourniture et pose de carreaux de grès cérame pleine masse 40x40 cm antidérapants (classe R11 minimum, PEI IV), posés au mortier ou à la colle, joints. | m2 | 45 |
| 24 | FIN-SFX-12 | Sfax | **Revêtement de trottoir en carreaux colorés 25x25**<br>Fourniture et pose de carreaux colorés 25x25 cm pour trottoir (carreaux ciment/granito, épaisseur ≥ 2,5 cm), coloris conforme à l'existant, posés au mortier sur forme béton, joints. | m2 | 150 |
| 25 | FIN-SFX-13 | Sfax | **Plinthe conforme à l'existant**<br>Fourniture et pose de plinthes assorties au revêtement existant (matériau, hauteur et teinte conformes à l'existant). | ml | 5 |
| 26 | FIN-SFX-14 | Sfax | **Ponçage et lustrage de carrelage**<br>Ponçage mécanique, reprise des joints et lustrage (cristallisation) des carrelages et marbres existants. | m2 | 20 |
| 27 | FIN-SFX-15 | Sfax | **Pavé autobloquant conforme à l'existant**<br>Fourniture et pose de pavés autobloquants en béton conformes à l'existant (forme, couleur, épaisseur ≥ 6 cm), sur lit de sable de 3 à 5 cm, compactage et remplissage des joints au sable ; réemploi des pavés récupérables. | m2 | 90 |
| 28 | VRD-SFX-01 | Sfax | **Bordure de trottoir type T2 en béton**<br>Fourniture et pose de bordures de trottoir type T2 en béton préfabriqué vibré, posées sur fondation en béton dosé à 200 kg/m³, jointoyées au mortier. | ml | 40 |
| 29 | VRD-SFX-02 | Sfax | **Caniveau latéral type CS2 en béton**<br>Fourniture et pose de caniveaux latéraux type CS2 en béton préfabriqué, posés sur fondation béton, pente d'écoulement assurée. | ml | 10 |
| 30 | VRD-SFX-03 | Sfax | **Caniveau central en béton**<br>Réalisation de caniveau central en béton dosé à 350 kg/m³ (coulé en place ou préfabriqué), y compris forme, joints et pente d'écoulement. | ml | 25 |

### Sous-lot 01.3 – Menuiserie et peinture

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 31 | MEN-SFX-01 | Sfax | **Menuiserie artisanale en bois rouge (porte artisanale, ép. 10 cm)**<br>Porte artisanale en bois rouge massif traité (fongicide/insecticide), épaisseur 10 cm, réalisée selon le modèle traditionnel existant (motifs, cloutage), quincaillerie forgée (pentures, serrure, heurtoir), y compris pose, scellement et finition. Dessin d'exécution à valider avant fabrication. | m2 | 5 |
| 32 | MEN-SFX-02 | Sfax | **Menuiserie aluminium (porte, fenêtre ouvrante à la française, verre 6 mm)**<br>Menuiserie en aluminium thermolaqué (porte et fenêtre ouvrant à la française), vitrage clair 6 mm, joints EPDM, quincaillerie et serrure, y compris pose et calfeutrement. | m2 | 2 |
| 33 | PEI-SFX-01 | Sfax | **Peinture à l'eau en 3 couches croisées**<br>Peinture à l'eau (vinylique/acrylique) en trois couches croisées sur murs et plafonds, après préparation du support (rebouchage, ponçage, couche d'impression). Teinte au choix du maître d'ouvrage. | m2 | 400 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 34 | PEI-SFX-02 | Sfax | **Peinture laquée sur boiserie**<br>Peinture laquée (glycérophtalique ou acrylique) sur boiseries : préparation, une couche d'impression et deux couches de finition. | m2 | 30 |
| 35 | PEI-SFX-03 | Sfax | **Peinture laquée sur ferronnerie**<br>Peinture laquée sur ferronnerie : brossage/dérouillage, une couche antirouille et deux couches de laque de finition. | m2 | 5 |
| 36 | PEI-SFX-04 | Sfax | **Peinture à la tyrolienne**<br>Revêtement de façade appliqué à la tyrolienne (grain régulier), y compris préparation du support et teinte au choix du maître d'ouvrage. | m2 | 100 |

## Sous-lot 01.4 – Plomberie, assainissement, électricité et réseaux

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 37 | PLB-SFX-01 | Sfax | **Évier inox vitrifié 2 bacs 1,20x0,60 avec robinet mélangeur**<br>Évier en inox 2 bacs 1,20 x 0,60 m avec robinet mélangeur chromé, bonde, siphon, y compris raccordements eau froide/eau chaude et évacuation. | U | 1 |
| 38 | PLB-SFX-02 | Sfax | **WC monobloc porcelaine blanche vitrifiée avec réservoir**<br>WC monobloc en porcelaine blanche vitrifiée avec réservoir attenant (double chasse 3/6 L), abattant, robinet d'arrêt, y compris raccordements et fixation. | U | 1 |
| 39 | PLB-SFX-03 | Sfax | **Boîte de branchement préfabriquée 40x40 pour eaux usées**<br>Boîte de branchement préfabriquée 40x40 cm pour eaux usées, avec tampon, y compris raccordements. | U | 1 |
| 40 | PLB-SFX-04 | Sfax | **Conduite PVC Ø40 (fouille, enrobage, pose, remblai)**<br>Conduite PVC assainissement Ø40 mm conforme aux normes en vigueur, y compris fouille, lit de pose et enrobage en sable, pose avec pente, remblai compacté et essai d'étanchéité. | ml | 5 |
| 41 | PLB-SFX-05 | Sfax | **Conduite PVC Ø100 (fouille, enrobage, pose, remblai)**<br>Conduite PVC assainissement Ø100 mm, y compris fouille, lit de pose et enrobage en sable, pose avec pente, remblai compacté et essai d'étanchéité. | ml | 10 |
| 42 | PLB-SFX-06 | Sfax | **Conduite PVC Ø160 (fouille, enrobage, pose, remblai)**<br>Conduite PVC assainissement Ø160 mm, y compris fouille, lit de pose et enrobage en sable, pose avec pente, remblai compacté et essai d'étanchéité. | ml | 10 |
| 43 | PLB-SFX-07 | Sfax | **Conduite PVC Ø200 (fouille, enrobage, pose, remblai)**<br>Conduite PVC assainissement Ø200 mm, y compris fouille, lit de pose et enrobage en sable, pose avec pente, remblai compacté et essai d'étanchéité. | ml | 30 |
| 44 | PLB-SFX-08 | Sfax | **Regard de visite 80x80 cm pour eaux usées**<br>Regard de visite 80x80 cm (dimensions intérieures) pour eaux usées, en béton dosé à 350 kg/m³, avec cunette et tampon en fonte, profondeur selon le réseau. | U | 1 |
| 45 | ELE-SFX-01 | Sfax | **Lignes d'alimentation électrique sous fourreaux**<br>Ligne d'alimentation électrique en câble U1000 R2V de section adaptée à la charge, posée sous fourreau, conforme aux règles de l'art et aux prescriptions de la STEG. | ml | 20 |
| 46 | ELE-SFX-02 | Sfax | **Point lumineux commandé par simple allumage**<br>Point lumineux complet commandé par simple allumage : conduits, filerie 1,5 mm², interrupteur, boîtiers et attente/douille (luminaire non compris). | U | 4 |
| 47 | ELE-SFX-03 | Sfax | **Prise de courant 2P+T 10/16 A**<br>Prise de courant 2P+T 10/16 A encastrée, y compris conduits, filerie 2,5 mm² et boîtier. | U | 5 |
| 48 | ELE-SFX-04 | Sfax | **Tranchée sur trottoir 0,8 m (dépose/repose autobloquant et marbre, tube gorge Ø63)**<br>Tranchée sur trottoir de 0,8 m de profondeur, y compris dépose soignée et repose des pavés autobloquants et du marbre, fourniture et pose de tube annelé (gaine) Ø63, lit de sable, grillage avertisseur, remblai compacté et réfection à l'identique. | ml | 200 |
| 49 | ELE-SFX-05 | Sfax | **Tranchée sur chaussée – micro-tranchée 1 m (tube PVC Ø75)**<br>Micro-tranchée sur chaussée de 1 m, y compris sciage, fourniture et pose de tube PVC Ø75, grillage avertisseur, remblai compacté, réfection de la chaussée et signalisation de chantier. | ml | 40 |
| 50 | ELE-SFX-06 | Sfax | **Chambre de tirage 0,5x0,5x0,7 m en béton faiblement armé**<br>Chambre de tirage 0,5 x 0,5 x 0,7 m en béton faiblement armé, avec tampon, y compris raccordement des fourreaux. | U | 3 |
| 51 | ELE-SFX-07 | Sfax | **Massif béton 0,5x0,5x0,8 m avec tige de scellement Ø28**<br>Massif en béton dosé à 350 kg/m³ de 0,5 x 0,5 x 0,8 m pour candélabre, avec jeu de tiges de scellement Ø28 et gabarit, fourreau d'attente, implantation selon plan. | U | 16 |

## 4. Tâches du titulaire

- Visite des lieux et vérification des métrés avant le démarrage
- Soumission d'un planning d'exécution détaillé et d'un plan d'installation de chantier
- Exécution des travaux conformément aux règles de l'art, aux normes tunisiennes et aux prescriptions du présent TDR
- Tenue d'un journal de chantier et participation aux réunions de chantier hebdomadaires
- Établissement des attachements contradictoires et des situations de travaux
- Remise du dossier de récolement (plans des réseaux exécutés) et des fiches techniques des matériaux

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les ouvrages de démolition, de gros œuvre et de finition sont exécutés et réceptionnés sans réserve
- Les réseaux d'assainissement et d'électricité sont posés, testés et documentés (plans de récolement)
- Le site est livré propre, sécurisé et prêt à l'usage par la collectivité

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Ordre de service, installation de chantier | PV d'installation, planning validé | S1 |
| Démolition, terrassement, gros œuvre (01.1) | Attachements validés | S1–S2 |
| Réseaux plomberie / électricité (01.4) | Essais d'étanchéité et de continuité | S2–S3 |
| Finitions, VRD, menuiserie, peinture (01.2, 01.3) | Échantillons validés, attachements | S3–S4 |
| Réception provisoire | PV de réception, dossier de récolement | S4 |

Délai maximum d'exécution : 30 jours calendaires à compter de l'ordre de service, la réception provisoire devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

S = semaine à compter de la signature du contrat ou de l'ordre de service.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Situation intermédiaire n°1 : travaux exécutés ≥ 50 % (attachement validé) | S2 | 40 % |
| 2 | Réception provisoire sans réserve et remise du dossier de récolement | S4 | 50 % |
| 3 | Levée de la retenue de garantie (réception définitive) – remplaçable par une caution bancaire | S4 + 12 mois | 10 % |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 Jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire.

Garantie: Garantie de parfait achèvement de 06 à 12 mois à compter de la réception provisoire, sera ultérieurement négociée durant la phase de contractualisation. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Entreprise de bâtiment légalement constituée en Tunisie (RNE),

- Au moins 3 références de travaux de réhabilitation/aménagement similaires au cours des 5 dernières années
- Un conducteur de travaux qualifié (ingénieur ou technicien supérieur en génie civil, ≥ 5 ans d'expérience) présent sur le chantier
- Moyens matériels adaptés (bétonnière, vibreur, marteau-piqueur, échafaudages, petit engin de terrassement, véhicule utilitaire)

**Désirable**

- Agrément du Ministère de l'Équipement dans l'activité bâtiment
- Expérience en restauration de bâti traditionnel (enduits à la chaux, moellons, menuiserie artisanale)
- Implantation dans le gouvernorat de Sfax
- Expérience avec des ONG, des bailleurs internationaux ou des collectivités locales

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Méthodologie d'exécution et planning détaillé
- Liste du personnel clé avec CV et diplômes
- Liste du matériel affecté au chantier (propriété ou location)
- Références de travaux similaires avec attestations de bonne exécution
- Fiches techniques des principaux matériaux (marbres, faïence, pavés, conduites, produits de réparation)
- Attestation de visite des lieux ou déclaration de parfaite connaissance des lieux
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.2 : TDR – LOT 2 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ESPACE DE TRAVAIL ET DE RÉUNION – TOZEUR

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 2 – Travaux d'aménagement intérieur de l'espace de travail et de réunion – Tozeur |
| **Nature** | Travaux |
| **Localités** | Tozeur |
| **Sous-lots** | 02.1 – Électricité, réseau informatique et éclairage<br>02.2 – Cloisonnement, peinture-décoration et signalétique |
| **Modalité d'offre** | Offre globale obligatoire (tous les sous-lots) |
| **Délai maximum** | 30 jours calendaires à compter de l'ordre de service, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | Garantie de parfait achèvement de 12 mois à compter de la réception provisoire |
| **Nombre d'articles** | 6 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Tozeur – TOZ-P1 :** Aménagement et équipement d'un espace de travail et de réunion (petite salle / bureaux et grande salle de réunion)

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur les travaux d'aménagement intérieur (au forfait) de l'espace de travail et de réunion de Tozeur : installation électrique, réseau informatique, éclairage LED, cloisonnement, peinture-décoration et signalétique, en préparation de l'installation du mobilier, des équipements informatiques et de la climatisation (Lot 7) et des équipements audiovisuels (Lot 6).

La prestation comprend notamment :

- La fourniture et la pose de tous les matériaux et accessoires nécessaires au fonctionnement complet des installations
- Les essais, la mise en service et le nettoyage final
- La coordination avec les titulaires des Lots 6 et 7 (emplacements des prises, de la baie réseau, des climatiseurs et de l'écran interactif)

Sont exclus du présent lot :

- Le mobilier, l'informatique et la climatisation (Lot 7)
- Les équipements audiovisuels (Lot 6)

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les prix comprennent la fourniture des matériaux, la main-d'œuvre, le matériel, les transports et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages décrits ci-dessous. Les prix sont forfaitaires ; le soumissionnaire joint une décomposition détaillée de chaque forfait.

**Sous-lot 02.1 – Électricité, réseau informatique et éclairage**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | ELE-TOZ-01 | Tozeur | **Petite salle – Installation réseau**<br>Petite salle – installation du réseau informatique : câblage structuré catégorie 6 (environ 10 prises RJ45, nombre définitif à confirmer lors de la visite), goulottes, raccordement au panneau de brassage de la baie réseau (fournie au Lot 7), repérage, tests et rapport de recette. | Forfait | 1 |
| 2 | ELE-TOZ-02 | Tozeur | **Aménagement – Éclairage LED**<br>Éclairage LED : fourniture et pose de panneaux/dalles LED (4000 K, UGR < 19, efficacité ≥ 100 lm/W) assurant au moins 500 lux sur les plans de travail, y compris raccordements et commandes. | Forfait | 1 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | ELE-TOZ-03 | Tozeur | **Aménagement – Installation électrique**<br>Installation électrique : mise à niveau du tableau divisionnaire (disjoncteurs, différentiel 30 mA), circuits éclairage et prises (dont prises dédiées informatique), alimentations des climatiseurs (Lot 7), mise à la terre et essais. | Forfait | 1 |

**Sous-lot 02.2 – Cloisonnement, peinture-décoration et signalétique**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | PEI-TOZ-01 | Tozeur | **Aménagement – Peinture décoration**<br>Peinture et décoration : préparation des murs et plafonds (rebouchage, ponçage, impression), peinture acrylique lessivable en 2 à 3 couches, éléments décoratifs (mur d'identité visuelle, frises) selon maquette validée par Oxfam. | Forfait | 1 |
| 5 | FIN-TOZ-01 | Tozeur | **Aménagement – Cloisonnement**<br>Cloisonnement : cloisons en plaques de plâtre BA13 sur ossature métallique avec isolant en laine minérale (ou cloisons vitrées en aluminium), y compris bandes, enduits, une porte isoplane par bureau cloisonné et finitions. Surface et implantation à confirmer lors de la visite. | Forfait | 1 |
| 6 | SIG-TOZ-01 | Tozeur | **Aménagement – Signalétique**<br>Signalétique : panneau d'identification de l'espace, plaques de porte, signalétique directionnelle et de sécurité (évacuation), intégrant les logos selon la charte de visibilité fournie par Oxfam. | Forfait | 1 |

## 4. Tâches du titulaire

- Visite des lieux (fortement recommandée) et relevé des surfaces
- Proposition d'un plan d'aménagement (implantation des cloisons, prises, luminaires) et d'une maquette de décoration et de signalétique à valider par Oxfam
- Exécution des travaux et essais (tests électriques, recette du câblage informatique)
- Remise des schémas électriques et du plan de câblage

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les locaux sont cloisonnés, peints, éclairés et électrifiés conformément au plan validé
- Le réseau informatique est opérationnel et certifié (rapport de tests)
- La signalétique est posée selon la charte de visibilité

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation du plan d'aménagement et des maquettes | Plans et maquettes validés | S1 |
| Cloisonnement, électricité, réseau (02.1, 02.2) | Essais électriques | S1–S3 |
| Éclairage, peinture-décoration, signalétique | Recette du câblage, photos | S3–S4 |
| Réception provisoire | PV de réception, schémas | S4 |

Délai maximum d'exécution : 30 jours calendaires à compter de l'ordre de service, la réception provisoire devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

S = semaine à compter de la signature du contrat ou de l'ordre de service.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Situation intermédiaire n°1 : travaux exécutés ≥ 50 % (attachement validé) | S2 | 40 % |
| 2 | Réception provisoire sans réserve et remise du dossier de récolement | S4 | 50 % |
| 3 | Levée de la retenue de garantie (réception définitive) – remplaçable par une caution bancaire | S4 + 12 mois | 10 % |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : Garantie de parfait achèvement de 12 mois à compter de la réception provisoire. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Entreprise légalement constituée en Tunisie (RNE)
- Au moins 2 références d'aménagements intérieurs de bureaux (électricité, cloisons, peinture) au cours des 3 dernières années
- Électricien qualifié (habilitation électrique) affecté aux travaux

**Désirable**

- Implantation dans le gouvernorat de Tozeur
- Compétences en câblage structuré certifié (catégorie 6)
- Capacité de conception graphique pour la décoration et la signalétique

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Méthodologie et planning
- Proposition préliminaire d'aménagement et de décoration (croquis ou visuels)
- Fiches techniques (luminaires LED, câbles, appareillage, plaques de plâtre)
- Références similaires
- Décomposition détaillée de chaque prix forfaitaire (quantités et prix unitaires)
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.3 : TDR – LOT 3 – MOBILIER URBAIN, AIRES DE JEUX ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 3 – Mobilier urbain, aires de jeux et aménagements paysagers |
| **Nature** | Fournitures et installation |
| **Localités** | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba, Mahdia |
| **Sous-lots** | 03.1 – Mobilier urbain et signalétique<br>03.2 – Jeux pour enfants, agrès de fitness et végétalisation<br>03.3 – Travaux annexes et prestations (Chebba) |
| **Modalité d'offre** | Offre pour un ou plusieurs sous-lots complets |
| **Délai maximum** | 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | 12 mois minimum pièces et main-d'œuvre (24 mois pour les jeux pour enfants et agrès), à compter de la réception |
| **Nombre d'articles** | 28 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Kerkennah (Sfax) – KRK-P1 :** Aménagement de la corniche, balisage d'un circuit cyclable, espace de pétanque pour les seniors et action « Kerkennah sans plastique »
- **Tozeur – TOZ-P2 :** Aménagement d'un espace vert public (mobilier, jeux, éclairage, tri des déchets)
- **Nefta (Tozeur) – NFT-P1 :** Équipement de trois jardins publics (mobilier urbain, jeux et agrès)
- **Chebba (Mahdia) – CHB-P1 :** Aménagement de la promenade et de l'espace « Escapade à la plage Sidi Abdallah »
- **Mahdia – MHD-P1 :** Aménagement d'un espace public (aire de jeux, mobilier, bornes, stationnement vélos)

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture, la livraison et l'installation (fixation, scellement, ancrage) de mobilier urbain, de signalétique, de jeux pour enfants, d'agrès de fitness et d'éléments de végétalisation pour les espaces publics retenus à Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba et Mahdia, ainsi que des travaux annexes de sécurisation des espaces enfants à Chebba.

La prestation comprend notamment :

- La livraison sur chaque site, la pose et la fixation au sol (scellement béton ou chevillage inox selon le support)
- Pour les jeux et agrès : l'installation par du personnel qualifié selon les instructions du fabricant et la remise des certificats de conformité EN 1176 / EN 16630
- L'impression des contenus de signalétique (textes et visuels fournis ou validés par Oxfam et les municipalités)
- L'évacuation des emballages et déchets de chantier

Sont exclus du présent lot :

- Les sols amortissants des aires de jeux, sauf mention contraire
- Les travaux de génie civil autres que les massifs d'ancrage des équipements

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

## Sous-lot 03.1 – Mobilier urbain et signalétique

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | MOB-KRK-01 | Kerkennah | **Banc public extérieur – corniche**<br>Banc public extérieur pour la corniche, résistant au milieu marin : structure en acier galvanisé à chaud + thermolaquage polyester (ou inox 316), assise et dossier en bois traité classe 4 ou en composite, longueur ≈ 1,80 m, visserie inox, fixation au sol comprise. | U | 10 |
| 2 | SIG-KRK-01 | Kerkennah | **Panneaux directionnels – balisage du circuit cyclable**<br>Panneau directionnel de balisage du circuit cyclable : panneau aluminium ≥ 2 mm avec film rétroréfléchissant classe 1, pictogramme vélo et indications (contenu fourni par Oxfam/municipalité), mât acier galvanisé Ø60 mm, hauteur ≈ 2,5 m, scellement béton compris. | U | 15 |
| 3 | SIG-KRK-02 | Kerkennah | **Panneaux d'information touristique – parcours à vélo**<br>Panneau d'information touristique du parcours à vélo, format ≈ 120 x 80 cm : impression UV haute résolution sur panneau composite aluminium, protection anti-UV et anti-graffiti, structure double pied en acier galvanisé, carte du parcours, textes en arabe et en français, logos selon la charte de visibilité, scellement compris. | U | 4 |
| 4 | MOB-KRK-03 | Kerkennah | **Bancs publics extérieurs – espace pétanque seniors**<br>Banc public extérieur pour l'espace pétanque des seniors : mêmes caractéristiques que MOB-KRK-01, avec dossier et accoudoirs, hauteur d'assise 45 à 48 cm (confort des personnes âgées), fixation au sol comprise. | U | 7 |
| 5 | MOB-TOZ-01 | Tozeur | **Banc public acier**<br>Banc public en acier galvanisé à chaud et thermolaqué (assise et dossier en lames ou tôle perforée), 3 places, longueur ≈ 1,80 m, finition anti-UV adaptée aux fortes chaleurs, ancrage au sol compris. | U | 20 |
| 6 | MOB-TOZ-03 | Tozeur | **Poubelle plastique**<br>Poubelle extérieure en polyéthylène haute densité traité anti-UV, capacité ≥ 100 L, avec couvercle et support ou fixation au sol. | U | 6 |
| 7 | MOB-NFT-01 | Nefta | **Banc public métallique avec assise et dossier, peinture anticorrosion, fixation au sol**<br>Banc public métallique avec assise et dossier, 3 places, longueur ≈ 1,50 à 1,80 m, peinture anticorrosion, fixation au sol comprise. Répartition : 20 bancs par jardin (3 jardins). | U | 60 |
| 8 | MOB-NFT-02 | Nefta | **Poubelle métallique extérieure 50-60 L avec support et fixation au sol**<br>Poubelle métallique extérieure 50 à 60 L avec support et fixation au sol, peinture anticorrosion. Répartition : 10 par jardin (3 jardins). | U | 30 |
| 9 | MOB-CHB-01 | Chebba | **Bancs publics extérieurs résistants au milieu marin – promenade**<br>Banc public extérieur pour la promenade, résistant au milieu marin : structure inox 316 ou acier galvanisé + thermolaquage qualité marine, assise et dossier en bois classe 4 ou composite, visserie inox A4, fixation au sol comprise. | U | 15 |
| 10 | MOB-CHB-02 | Chebba | **Bancs publics extérieurs – Escapade à la plage Sidi Abdallah**<br>Banc public extérieur pour l'espace « Escapade à la plage Sidi Abdallah » : banc simple en bois traité autoclave classe 4 sur piétements en béton ou en acier galvanisé, résistant au milieu marin, fixation comprise. | U | 10 |
| 11 | MOB-CHB-03 | Chebba | **Corbeilles / poubelles urbaines – promenade**<br>Corbeille urbaine pour la promenade, 50 à 60 L, en acier galvanisé thermolaqué ou inox, sur pied, avec couvercle anti-envol et seau intérieur amovible, fixation au sol comprise. | U | 15 |
| 12 | MOB-CHB-04 | Chebba | **Corbeilles / poubelles urbaines – Escapade à la plage Sidi Abdallah**<br>Corbeille urbaine pour la plage, 40 à 50 L, sur poteau, en matériau résistant à la corrosion (PEHD anti-UV ou acier galvanisé), fixation comprise. | U | 10 |
| 13 | SIG-CHB-01 | Chebba | **Panneaux de consignes de sécurité – espaces enfants**<br>Panneau de consignes de sécurité pour espace enfants (âges, règles d'utilisation, numéros d'urgence), en aluminium/composite ≈ 60 x 80 cm, impression UV, sur mât, scellement compris. | U | 2 |
| 14 | MOB-CHB-05 | Chebba | **Supports de stationnement pour vélos**<br>Support de stationnement pour vélos (râtelier ou arceaux) en acier galvanisé thermolaqué, capacité ≥ 5 vélos, fixation au sol comprise. | U | 2 |
| 15 | SIG-CHB-02 | Chebba | **Panneaux de signalétique / orientation**<br>Panneau de signalétique / orientation en aluminium ≈ 100 x 70 cm, impression UV, textes en arabe et en français, sur mât en acier galvanisé, scellement compris. | U | 4 |
| 16 | MOB-MHD-01 | Mahdia | **Parking à vélos**<br>Parking à vélos (râtelier) en acier galvanisé thermolaqué, capacité ≥ 5 vélos, fixation au sol comprise. | U | 1 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 17 | MOB-MHD-02 | Mahdia | **Corbeille de propreté**<br>Corbeille de propreté 50 à 60 L en acier galvanisé thermolaqué, sur pied, avec seau amovible, fixation au sol comprise. | U | 15 |
| 18 | MOB-MHD-03 | Mahdia | **Borne en fonte**<br>Borne (potelet) en fonte, hauteur hors sol 0,90 à 1,00 m, modèle à valider par la municipalité, peinture de finition, scellement béton compris. | U | 16 |
| 19 | MOB-MHD-04 | Mahdia | **Banc public**<br>Banc public 3 à 4 places avec dossier et accoudoirs, structure en acier galvanisé thermolaqué ou fonte, assise en bois classe 4 ou composite, résistant au milieu marin, fixation au sol comprise. | U | 8 |

## Sous-lot 03.2 – Jeux pour enfants, agrès de fitness et végétalisation

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 20 | JAR-KRK-01 | Kerkennah | **Plantes / arbustes d'ornement adaptés à la salinité – espace pétanque**<br>Plants/arbustes d'ornement adaptés à la salinité et aux embruns (espèces locales ou halophiles, p. ex. tamaris, pittosporum, myoporum), en conteneur ≥ 10 L, hauteur ≥ 0,8 m, y compris plantation (trou, terre végétale, arrosage initial) et garantie de reprise de 3 mois. | U | 8 |
| 21 | JEU-TOZ-01 | Tozeur | **Balançoire / jeux pour enfants**<br>Balançoire / jeu pour enfants (portique de balançoire 2 places minimum ou module combiné), conforme aux normes EN 1176-1 et EN 1176-2, sièges en caoutchouc, chaînes inox gainées, ancrage béton et installation compris, plaque d'identification (âge, fabricant). | U | 1 |
| 22 | JEU-NFT-01 | Nefta | **Balançoire métallique 2 places, sièges sécurisés, chaînes et ancrage**<br>Balançoire métallique 2 places, sièges sécurisés (caoutchouc ou sièges bébé enveloppants), chaînes inox gainées, ancrage béton, conforme EN 1176-1/-2, installation comprise. Répartition : 2 par jardin (3 jardins). | U | 6 |
| 23 | JEU-NFT-02 | Nefta | **Structure de barres fixes pour exercices physiques en plein air**<br>Structure de barres fixes pour exercices physiques en plein air (street workout) : au moins 3 barres à hauteurs différentes, tubes acier galvanisé thermolaqué Ø32 à 42 mm, ancrage béton, panneau d'utilisation, conforme EN 16630, installation comprise. Répartition : 2 par jardin (3 jardins). | U | 6 |
| 24 | JEU-CHB-01 | Chebba | **Ensemble de jeux pour enfants – côté gauche (toboggan, balançoire, jeu à ressort, escalade)**<br>Ensemble de jeux pour enfants (côté gauche) comprenant au minimum un toboggan, une balançoire, un jeu à ressort et un module d'escalade, pour enfants de 2 à 12 ans, conforme EN 1176, matériaux résistant au milieu marin (acier galvanisé, PEHD), installation et ancrage compris, certificat de conformité. | Ens | 1 |
| 25 | JAR-CHB-01 | Chebba | **Bacs / jardinières d'aménagement paysager**<br>Bac / jardinière d'aménagement paysager pour l'extérieur (béton, acier ou composite), volume utile ≥ 0,2 m³, avec trous de drainage, y compris couche drainante et remplissage en terre végétale. | U | 10 |
| 26 | JEU-MHD-01 | Mahdia | **Portique en bois + toboggan Churro 2,30 m (anti-UV, antichocs)**<br>Portique de jeux en bois (pin traité autoclave classe 4 ou équivalent) avec toboggan en polyéthylène anti-UV et antichocs d'une longueur d'environ 2,30 m (type « Churro » ou équivalent), conforme EN 1176, ancrage et installation compris. | U | 2 |

## Sous-lot 03.3 – Travaux annexes et prestations (Chebba)

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 27 | AME-CHB-01 | Chebba | **Clôture basse de sécurisation des espaces enfants, avec portillon**<br>Clôture basse de sécurisation d'un espace enfants, hauteur 1,00 à 1,20 m, panneaux en acier galvanisé thermolaqué (ou bois traité), avec portillon à fermeture automatique et anti-pince-doigts, scellement compris. Unité « Lot » = un espace complet (linéaire à confirmer sur site). | Lot | 2 |
| 28 | AME-CHB-04 | Chebba | **Transport et livraison des équipements**<br>Transport, manutention, déchargement et mise en place sur les sites de Chebba de l'ensemble des équipements de Chebba du présent lot. | Lot | 1 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques, plans et couleurs pour validation avant fabrication/commande
- Fabriquer ou approvisionner les équipements
- Livrer et installer les équipements sur chaque site, en coordination avec les municipalités
- Réaliser les essais de stabilité et la vérification de sécurité des jeux
- Organiser la réception contradictoire par site

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les équipements sont livrés, installés et réceptionnés sur chacun des sites
- Les certificats de conformité et notices d'entretien sont remis
- Les espaces enfants de Chebba sont clôturés et sécurisés

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches techniques et visuels | Dossier technique validé | S1 |
| Fabrication / approvisionnement | Point d'avancement | S1–S3 |
| Livraison et installation par site | Bons de livraison | S3–S4 |
| Réception par site | PV de réception, certificats | S4 |

Délai maximum d'exécution : 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

S = semaine à compter de la signature du contrat ou de l'ordre de service.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | S1 | 20 % |
| 2 | Livraison et installation complètes d'un site, réception sans réserve (paiement par site possible) | S3–S4 | 80 % des articles du site avec réception sans réserve |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : 12 mois minimum pièces et main-d'œuvre (24 mois pour les jeux pour enfants et agrès), à compter de la réception. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur ou fabricant légalement constitué en Tunisie (RNE),
- Au moins 2 références de fourniture de mobilier urbain ou de jeux extérieurs au cours des 3 dernières années
- Pour le sous-lot 03.2 : certificats de conformité EN 1176 / EN 16630 des équipements proposés

**Désirable**

- Fabrication locale (atelier de métallerie / menuiserie en Tunisie)
- Implantation ou capacité d'intervention dans les gouvernorats de Sfax, Mahdia et Tozeur
- Expérience en milieu marin (traitements anticorrosion)

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques, photos ou plans de chaque article
- Certificats de conformité des jeux et agrès
- Description des traitements anticorrosion et des finitions
- Planning de livraison et d'installation par site
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.4 : TDR – LOT 4 – ÉCLAIRAGE PUBLIC

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 4 – Éclairage public |
| **Nature** | Fournitures |
| **Localités** | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Chebba |
| **Sous-lots** | 04.1 – Luminaires, candélabres, lampadaires solaires et câbles |
| **Modalité d'offre** | Offre globale obligatoire (tous les sous-lots) |
| **Délai maximum** | 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | Luminaires LED et lampadaires solaires : 5 ans (batteries : 3 ans minimum) ; mâts et câbles : 12 mois |
| **Nombre d'articles** | 7 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Kerkennah (Sfax) – KRK-P1 :** Aménagement de la corniche, balisage d'un circuit cyclable, espace de pétanque pour les seniors et action « Kerkennah sans plastique »
- **Tozeur – TOZ-P2 :** Aménagement d'un espace vert public (mobilier, jeux, éclairage, tri des déchets)
- **Nefta (Tozeur) – NFT-P2 :** Éclairage des trois jardins publics
- **Chebba (Mahdia) – CHB-P1 :** Aménagement de la promenade et de l'espace « Escapade à la plage Sidi Abdallah »

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture et la livraison d'équipements d'éclairage public (luminaires LED, candélabres, lampadaires solaires autonomes et câbles) pour la corniche de Kerkennah, l'espace vert de Tozeur, les trois jardins de Nefta et les espaces de la promenade et de la plage Sidi Abdallah à Chebba.

La prestation comprend notamment :

- La livraison et le déchargement sur chaque site
- Les accessoires de fixation (platines, tiges d'ancrage, consoles)
- La présence d'un technicien du fournisseur pour l'assistance à la pose et à la mise en service (réalisées par les services municipaux ou leur prestataire)
- La note de calcul d'éclairement pour les luminaires de Kerkennah et les lampadaires solaires de Chebba

Sont exclus du présent lot :

- La pose, les massifs et le raccordement au réseau (sauf assistance technique ci-dessus)

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

**Sous-lot 04.1 – Luminaires, candélabres, lampadaires solaires et câbles**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | ECL-KRK-01 | Kerkennah | **Luminaire LED d'éclairage public TELEZA Carrée (LUMTEC), IP66 / IK09 – corniche**<br>Luminaire LED d'éclairage public type TELEZA Carrée (LUMTEC) ou équivalent : IP66, IK09, corps en aluminium injecté avec traitement anticorrosion pour milieu marin, efficacité ≥ 130 lm/W, 3000 à 4000 K, driver durée de vie ≥ 50 000 h (L80), protection surtension 10 kV, compatible avec les mâts existants (diamètre d'emboîtement à confirmer). Puissance justifiée par une note de calcul d'éclairement (type DIALux). | U | 16 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | ECL-TOZ-01 | Tozeur | **Poteaux lumière**<br>Poteau d'éclairage (candélabre de jardin) complet, hauteur 3,5 à 4 m, en acier galvanisé thermolaqué, avec luminaire LED IP65 (≥ 30 W, ≥ 120 lm/W), trappe de visite, platine et tiges d'ancrage. | U | 15 |
| 3 | ECL-NFT-01 | Nefta | **Candélabre avec crosses décoratives**<br>Candélabre à crosse(s) décorative(s), hauteur 3 à 4 m, en acier galvanisé thermolaqué ou fonte d'aluminium, avec lanterne/luminaire LED IP65 (≥ 30 W), trappe de visite, platine et tiges d'ancrage. Répartition : 6 par jardin (3 jardins). | U | 18 |
| 4 | ECL-NFT-02 | Nefta | **Câble série RO2V 4x25 mm²**<br>Câble d'énergie U1000 RO2V 4 x 25 mm² (âme cuivre), conforme CEI 60502-1, livré en touret. Répartition : 50 ml par jardin. | ml | 150 |
| 5 | ECL-NFT-03 | Nefta | **Câble série RO2V 3x2,5 mm²**<br>Câble d'énergie U1000 RO2V 3 x 2,5 mm² (âme cuivre), conforme CEI 60502-1, livré en couronne/touret. Répartition : 50 ml par jardin. | ml | 150 |
| 6 | ECL-CHB-01 | Chebba | **Éclairage complémentaire LED / solaire – promenade**<br>Lampadaire solaire autonome LED pour la promenade : panneau photovoltaïque monocristallin ≥ 80 Wc, batterie lithium LiFePO4 (autonomie ≥ 3 nuits), luminaire LED ≥ 30 W / ≥ 4 000 lm, contrôleur MPPT, détection crépusculaire et gradation / détection de présence, mât acier galvanisé 4 à 6 m, IP65 minimum, traitement pour milieu marin. | U | 6 |
| 7 | ECL-CHB-02 | Chebba | **Éclairage complémentaire LED / solaire – Escapade à la plage Sidi Abdallah**<br>Lampadaire solaire autonome LED pour l'espace « Escapade à la plage Sidi Abdallah » : mêmes caractéristiques que ECL-CHB-01. | U | 4 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques, certificats (CE, IP/IK, LM-80/TM-21) et notes de calcul pour validation
- Livrer les équipements sur les sites
- Assister les équipes municipales lors de la pose et de la mise en service
- Former les agents municipaux à l'entretien de base

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les équipements d'éclairage sont livrés, conformes et réceptionnés
- Les équipes municipales sont formées et disposent des notices et certificats

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches techniques et notes de calcul | Dossier technique validé | J1–J3 |
| Approvisionnement | Point d'avancement | J4–J11 |
| Livraison par site et assistance à la pose | Bons de livraison, PV de mise en service | J12–J15 |

Délai maximum d'exécution : 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

J = jour calendaire à compter de la signature du contrat / bon de commande.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | S1 | 20 % |
| 2 | Livraison et installation complètes d'un site, réception sans réserve (paiement par site possible) | S3–S4 | 80 % des articles du site avec réception sans réserve |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : Luminaires LED et lampadaires solaires : 5 ans (batteries : 3 ans minimum) ; mâts et câbles : 12 mois. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur légalement constitué en Tunisie (RNE), en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS
- Au moins 2 références de fourniture de matériel d'éclairage public (municipalités, entreprises publiques) au cours des 3 dernières années
- Distributeur agréé ou fabricant des luminaires proposés (attestation)

**Désirable**

- Expérience en éclairage solaire autonome
- Service après-vente implanté dans le Sud ou le Sahel tunisien

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques et certificats (CE, IP, IK, rapports LM-80/TM-21)
- Notes de calcul d'éclairement
- Conditions de garantie et de service après-vente
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.5 : TDR – LOT 5 – ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS SPÉCIALISÉS (BROYEUR DE VÉGÉTAUX, MACHINE ANTI-MOUSTIQUE)

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 5 – Équipements motorisés spécialisés (broyeur de végétaux, machine anti-moustique) |
| **Nature** | Fournitures |
| **Localités** | Nefta, Mahdia |
| **Sous-lots** | 05.1 – Broyeur de végétaux – Mahdia<br>05.2 – Machine à brouillard anti-moustique – Nefta |
| **Modalité d'offre** | Offre pour un ou plusieurs sous-lots complets |
| **Délai maximum** | 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | 12 mois minimum pièces et main-d'œuvre, avec disponibilité des pièces de rechange pendant 5 ans |
| **Nombre d'articles** | 2 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Nefta (Tozeur) – NFT-P3 :** Entretien des espaces verts et hygiène du milieu
- **Mahdia – MHD-P2 :** Gestion et valorisation des déchets (broyage des déchets verts, tri à la source)

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture, la livraison, la mise en service et la formation des opérateurs pour un broyeur de branches et déchets verts destiné à la valorisation des déchets verts à Mahdia, et une machine à brouillard anti-moustique destinée à l'hygiène du milieu à Nefta.

La prestation comprend notamment :

- La livraison sur site, la mise en service et un essai en présence des utilisateurs
- La formation pratique d'au moins 2 opérateurs par équipement (utilisation, sécurité, entretien)
- Les notices en arabe ou en français et un lot de consommables de démarrage

Sont exclus du présent lot :

- Les carburants et les produits insecticides

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

**Sous-lot 05.1 – Broyeur de végétaux – Mahdia**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | DEC-MHD-01 | Mahdia | **Broyeur de bois (max. 110 mm, rouleau d'alimentation 406 mm)** Broyeur de branches / déchets verts : capacité de broyage Ø 110 mm maximum, rouleau d'alimentation hydraulique de 406 mm de large avec barre de sécurité (arrêt d'urgence et inversion), moteur thermique ou électrique de puissance adaptée (à préciser), goulotte d'éjection orientable, châssis mobile sur roues, conforme CE / EN 13683. Livraison, mise en service, formation des opérateurs et manuel en arabe ou français compris. | U | 1 |

**Sous-lot 05.2 – Machine à brouillard anti-moustique – Nefta**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | JAR-NFT-03 | Nefta | **Machine à brouillard anti-moustique**<br>Machine à brouillard anti-moustique (thermonébulisateur portatif) : réservoir de solution ≥ 6 L, débit réglable, démarrage électrique, livrée avec kit d'entretien et équipements de protection de l'opérateur (masque à cartouche, lunettes, gants). Formation à l'utilisation sécurisée comprise ; produits insecticides non compris. | U | 1 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques et certificats CE
- Livrer et mettre en service les équipements
- Former les opérateurs et remettre une attestation de formation
- Assurer le service après-vente pendant la garantie

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les équipements sont opérationnels et réceptionnés
- Les opérateurs sont formés à une utilisation sûre

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches techniques | Dossier technique validé | S1 |
| Approvisionnement / importation | Point d'avancement | S1–S3 |
| Livraison, mise en service et formation | PV de réception, attestation de formation | S4 |

Délai maximum d'exécution : 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

S = semaine à compter de la signature du contrat ou de l'ordre de service.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | S1 | 20 % |
| 2 | Livraison et installation complètes d'un site, réception sans réserve (paiement par site possible) | S3–S4 | 80 % des articles du site avec réception sans réserve |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : 12 mois minimum pièces et main-d'œuvre, avec disponibilité des pièces de rechange pendant 5 ans. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur légalement constitué en Tunisie (RNE), en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS
- Distributeur agréé de la marque proposée ou importateur disposant d'un service après-vente en Tunisie

- Au moins 2 références de fourniture d'équipements similaires (matériel agricole, espaces verts ou hygiène publique)

**Désirable**

- Atelier de maintenance dans les gouvernorats de Mahdia ou de Tozeur
- Stock de pièces de rechange en Tunisie

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques, certificats CE et déclaration de conformité
- Conditions de garantie et organisation du service après-vente
- Programme de formation des opérateurs
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.6 : TDR – LOT 6 – ÉQUIPEMENTS ÉVÉNEMENTIELS ET AUDIOVISUELS

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 6 – Équipements événementiels et audiovisuels |
| **Nature** | Fournitures |
| **Localités** | Kerkennah, Tozeur, Nefta |
| **Sous-lots** | 06.1 – Tentes, tables et chaises<br>06.2 – Sonorisation, audiovisuel et projection |
| **Modalité d'offre** | Offre pour un ou plusieurs sous-lots complets |
| **Délai maximum** | 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | 12 mois minimum (24 mois souhaités pour les équipements électroniques) |
| **Nombre d'articles** | 20 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Kerkennah (Sfax) – KRK-P2 :** Équipement événementiel (stands, tentes et sonorisation) pour les manifestations et marchés locaux
- **Tozeur – TOZ-P1 :** Aménagement et équipement d'un espace de travail et de réunion (petite salle / bureaux et grande salle de réunion)
- **Nefta (Tozeur) – NFT-P4 :** Animation culturelle et projections en plein air

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture et la livraison d'équipements événementiels (tentes pagodes, tables de stand, chaises) et d'équipements de sonorisation, d'audiovisuel et de projection pour Kerkennah (manifestations et marchés locaux), Tozeur (grande salle de réunion) et Nefta (projections en plein air).

La prestation comprend notamment :

- La livraison sur les sites
- L'installation et le paramétrage des équipements de la grande salle de Tozeur (écran interactif, vidéoprojecteur, écran, sonorisation) en coordination avec le Lot 2
- Une démonstration de montage des tentes et de l'écran gonflable, et une formation de prise en main des équipements audio/vidéo

Sont exclus du présent lot :

- Les travaux électriques de la salle de Tozeur (Lot 2)

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

**Sous-lot 06.1 – Tentes, tables et chaises**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | EVT-KRK-01 | Kerkennah | **Tente pagode 5x5 m, structure acier galvanisé**<br>Tente pagode 5 x 5 m : structure en acier galvanisé, bâche PVC ≥ 500 g/m² ignifugée (M2 ou équivalent), anti-UV et imperméable, 4 côtés amovibles dont un avec porte, hauteur sous sablière ≥ 2,30 m, kit de lestage/ancrage et housses de transport. | U | 8 |
| 2 | EVT-KRK-02 | Kerkennah | **Table pliante professionnelle 180x80 pour stand**<br>Table pliante professionnelle 180 x 80 cm pour stand : plateau en polyéthylène haute densité ou en contreplaqué stratifié, piètement acier époxy pliant, charge admissible ≥ 150 kg. | U | 16 |
| 3 | EVT-KRK-03 | Kerkennah | **Table pliante professionnelle 180x45 pour stand**<br>Table pliante professionnelle 180 x 45 cm pour stand : mêmes caractéristiques que EVT-KRK-02. | U | 16 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | EVT-NFT-01 | Nefta | **Chaises**<br>Chaise empilable intérieur/extérieur, en polypropylène renforcé ou à structure métallique avec assise en polypropylène, traitée anti-UV, charge admissible ≥ 120 kg. | U | 50 |

## Sous-lot 06.2 – Sonorisation, audiovisuel et projection

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 | AUD-KRK-01 | Kerkennah | **Enceinte active YAMAHA DBR15 (15", 1000 W)**<br>Enceinte active 15 pouces, 2 voies, 1 000 W, type YAMAHA DBR15 ou équivalent : entrées XLR/jack, embase pour pied Ø35 mm, protections intégrées. | U | 2 |
| 6 | AUD-KRK-02 | Kerkennah | **Console de mixage YAMAHA MG12XU (12 canaux)**<br>Console de mixage 12 canaux type YAMAHA MG12XU ou équivalent : préamplis micro avec alimentation fantôme 48 V, égaliseur, effets intégrés, interface USB. | U | 1 |
| 7 | AUD-KRK-03 | Kerkennah | **Microphone sans fil OMNITRONIC VHF-101 (main + récepteur)**<br>Microphone sans fil main VHF avec récepteur, type OMNITRONIC VHF-101 ou équivalent, portée ≥ 30 m. | U | 2 |
| 8 | AUD-KRK-04 | Kerkennah | **Microphone filaire SHURE PGA58-XLR-E**<br>Microphone filaire dynamique cardioïde type SHURE PGA58-XLR-E ou équivalent, avec câble XLR et pince. | U | 1 |
| 9 | AUD-KRK-05 | Kerkennah | **Pied de microphone STUDIOMASTER MPS2**<br>Pied de microphone à perche type STUDIOMASTER MPS2 ou équivalent, hauteur réglable, embase stable. | U | 2 |
| 10 | AUD-KRK-06 | Kerkennah | **Câble XLR/XLR SOUNDKING – 10 m**<br>Câble XLR mâle / XLR femelle de 10 m, type SOUNDKING ou équivalent, gaine robuste, connecteurs métalliques. | U | 4 |
| 11 | AUD-KRK-07 | Kerkennah | **Câble XLR/XLR SOUNDKING – 15 m**<br>Câble XLR mâle / XLR femelle de 15 m, type SOUNDKING ou équivalent. | U | 2 |
| 12 | AUD-KRK-08 | Kerkennah | **Câble audio/secteur SOUNDKING – 15 m**<br>Câble combiné audio (XLR) + alimentation secteur de 15 m, type SOUNDKING ou équivalent. | U | 2 |
| 13 | AUD-TOZ-01 | Tozeur | **Grande salle – Écran interactif 86 pouces**<br>Écran interactif 86 pouces 4K UHD, tactile multipoint (≥ 20 points), système intégré (Android ou équivalent) avec logiciel tableau blanc, ports HDMI (≥ 2), USB et réseau, Wi-Fi, haut-parleurs intégrés, support mural ou chariot mobile, installation et prise en main comprises. | U | 1 |
| 14 | AUD-TOZ-02 | Tozeur | **Grande salle – Vidéoprojecteur**<br>Vidéoprojecteur ≥ 4 000 lumens ANSI, résolution native ≥ WUXGA ou Full HD, entrées HDMI (≥ 2), source lampe ou laser (durée de vie à préciser), avec support plafond, câble HDMI et installation. | U | 1 |
| 15 | AUD-TOZ-03 | Tozeur | **Grande salle – Écran de projection**<br>Écran de projection mural (manuel ou motorisé), format 16:10 ou 16:9, base ≥ 2,40 m, toile blanc mat, fixation comprise. | U | 1 |
| 16 | AUD-TOZ-04 | Tozeur | **Grande salle – Sonorisation complète**<br>Sonorisation complète de la grande salle : amplificateur / mélangeur ≥ 4 entrées, 2 à 4 enceintes murales ou colonnes, câblage, installation et réglage. | U | 1 |
| 17 | AUD-TOZ-05 | Tozeur | **Grande salle – Micros sans fil**<br>Microphone sans fil UHF (main) avec récepteur compatible (systèmes simples ou doubles), portée ≥ 50 m. | U | 4 |
| 18 | AUD-NFT-01 | Nefta | **Projecteur**<br>Vidéoprojecteur pour projections en plein air : ≥ 5 000 lumens ANSI, résolution native Full HD 1920 x 1080, correction trapézoïdale, entrées HDMI, livré avec sacoche ou valise de transport. | U | 1 |
| 19 | AUD-NFT-02 | Nefta | **Écran de projection gonflable géant portable (plein air)**<br>Écran de projection gonflable géant portable pour le plein air : surface de projection ≥ 5 x 3 m, soufflerie fournie, kit d'ancrage (sangles, piquets), sac de transport, montage par 2 personnes en moins de 20 minutes. | U | 1 |
| 20 | AUD-NFT-03 | Nefta | **Système de sonorisation**<br>Système de sonorisation plein air (≥ 300 personnes) : 2 enceintes actives 15 pouces ≥ 1 000 W, 1 caisson de basses actif ≥ 15 pouces, console de mixage 8 à 12 voies, 2 microphones sans fil, pieds d'enceintes, câblage complet et housses/flight-cases. | U | 1 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques pour validation
- Livrer, installer et tester les équipements
- Former les utilisateurs désignés
- Assurer le service après-vente

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les équipements sont livrés, installés, testés et réceptionnés
- Les utilisateurs sont capables d'installer et d'utiliser les équipements

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches techniques | Dossier technique validé | J1–J3 |
| Approvisionnement | Point d'avancement | J4–J11 |
| Livraison, installation et formation | PV de réception, liste des participants | J12–J15 |

Délai maximum d'exécution : 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

J = jour calendaire à compter de la signature du contrat / bon de commande.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | J1 | 20% |
| 2 | Livraison, installation et réception sans réserve (paiement par site possible) | J12–J15 | 80 % |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : 12 mois minimum (24 mois souhaités pour les équipements électroniques). Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur légalement constitué en Tunisie (RNE),
- Au moins 2 références de fourniture d'équipements audiovisuels ou événementiels au cours des 3 dernières années
- Service après-vente en Tunisie pour les équipements électroniques

**Désirable**

- Revendeur agréé des marques proposées
- Technicien son et image pour l'installation et la formation

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques de chaque article (marque, modèle, origine)
- Conditions de garantie et de SAV
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.7 : TDR – LOT 7 – MOBILIER DE BUREAU, ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET CLIMATISATION – TOZEUR

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 7 – Mobilier de bureau, équipements informatiques et climatisation – Tozeur |
| **Nature** | Fournitures et installation |
| **Localités** | Tozeur |
| **Sous-lots** | 07.1 – Mobilier de bureau et de salle de réunion<br>07.2 – Informatique, réseau et climatisation |
| **Modalité d'offre** | Offre pour un ou plusieurs sous-lots complets |
| **Délai maximum** | 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | Mobilier : 24 mois ; informatique : 12 mois minimum (36 mois souhaités) ; climatisation : 24 mois (compresseur : 5 ans souhaités) |
| **Nombre d'articles** | 11 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Tozeur – TOZ-P1 :** Aménagement et équipement d'un espace de travail et de réunion (petite salle / bureaux et grande salle de réunion)

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture, la livraison, le montage et l'installation du mobilier de bureau et de réunion, des équipements informatiques et réseau et des climatiseurs de l'espace de travail et de réunion de Tozeur.

La prestation comprend notamment :

- La livraison, le montage du mobilier et l'enlèvement des emballages
- L'installation et la configuration des équipements informatiques (comptes utilisateurs, partage de fichiers, imprimante réseau, sauvegarde)
- La fourniture et la pose des climatiseurs avec mise en service
- La coordination avec le Lot 2 (câblage réseau et alimentations électriques)

Sont exclus du présent lot :

- Le câblage informatique et les travaux électriques (Lot 2)

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

**Sous-lot 07.1 – Mobilier de bureau et de salle de réunion**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | BUR-TOZ-01 | Tozeur | **Petite salle – Bureaux de direction**<br>Bureau de direction ≥ 160 x 80 cm, plateau ≥ 25 mm (mélaminé ou placage bois), avec retour et caisson 3 tiroirs fermant à clé, passe-câbles. Montage compris. | U | 2 |
| 2 | BUR-TOZ-02 | Tozeur | **Petite salle – Fauteuils de direction**<br>Fauteuil de direction à dossier haut, ergonomique, mécanisme basculant/synchrone, accoudoirs, réglage en hauteur par vérin à gaz, piètement 5 branches sur roulettes, revêtement résille ou simili-cuir. | U | 2 |
| 3 | BUR-TOZ-03 | Tozeur | **Petite salle – Postes de travail Open Space**<br>Poste de travail open space 140 x 70 cm (ou bench équivalent), plateau ≥ 25 mm, piètement métallique, écran séparateur, passe-câbles et caisson mobile. Montage compris. | U | 5 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | BUR-TOZ-04 | Tozeur | **Petite salle – Chaises de bureau**<br>Chaise de bureau opérateur à dossier résille, réglage en hauteur, accoudoirs, piètement 5 branches sur roulettes. | U | 5 |
| 5 | BUR-TOZ-05 | Tozeur | **Grande salle – Table modulable en L/U**<br>Table de réunion modulable configurable en L ou en U pour environ 20 personnes : modules à plateau ≥ 25 mm, piètement métallique, passe-câbles et boîtier de connexion (prises électriques/HDMI). Montage compris. | U | 1 |
| 6 | BUR-TOZ-06 | Tozeur | **Grande salle – Chaises de réunion**<br>Chaise de réunion / conférence, assise et dossier rembourrés, piètement luge chromé ou époxy, empilable. | U | 20 |

### Sous-lot 07.2 – Informatique, réseau et climatisation

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 7 | INF-TOZ-01 | Tozeur | **Petite salle – PC de bureau**<br>PC de bureau : processeur Intel Core i5 (13e génération ou plus récente) ou AMD Ryzen 5 équivalent, 16 Go RAM, SSD NVMe 512 Go, Windows 11 Professionnel (licence), écran 24 pouces Full HD IPS, clavier AZERTY/arabe et souris, Ethernet et Wi-Fi, garantie constructeur ≥ 1 an. Installation et configuration comprises. | U | 2 |
| 8 | INF-TOZ-02 | Tozeur | **Petite salle – Serveur central**<br>Serveur central de fichiers et de sauvegarde (NAS 2 baies ou serveur tour d'entrée de gamme) : processeur ≥ 4 cœurs, ≥ 8 Go RAM, 2 disques de 2 To en RAID 1, 2 ports Ethernet Gigabit, gestion des utilisateurs et sauvegardes, configuration et formation comprises. | U | 1 |
| 9 | INF-TOZ-03 | Tozeur | **Petite salle – Baie réseau**<br>Baie réseau murale 19 pouces 9U à 12U avec porte vitrée fermant à clé, panneau de brassage 24 ports catégorie 6, switch 24 ports Gigabit, bandeau de prises, organiseurs et cordons de brassage. Installation comprise (coordination avec le Lot 2 pour le câblage). | U | 1 |
| 10 | INF-TOZ-04 | Tozeur | **Petite salle – Imprimante multifonction**<br>Imprimante multifonction laser A4 (impression, copie, numérisation), recto-verso automatique, chargeur automatique de documents, connexion réseau Ethernet/Wi-Fi, vitesse ≥ 30 ppm, livrée avec toner de démarrage. Installation comprise. | U | 1 |
| 11 | CLI-TOZ-02 | Tozeur | **Grande salle – Climatiseurs**<br>Climatiseur réversible Inverter pour la grande salle (split mural ou console), puissance ≥ 18 000 BTU à confirmer par le soumissionnaire selon le volume de la salle, classe énergétique A++ minimum, gaz R32, fonctionnement garanti en climat chaud (T3, ≥ 46 °C). Fourniture et pose comprises : support, liaisons frigorifiques (jusqu'à 5 m), évacuation des condensats, mise en service. | U | 2 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques et visuels du mobilier pour validation
- Livrer, monter et installer l'ensemble des équipements
- Configurer le réseau et le serveur, tester le fonctionnement
- Former les utilisateurs (1/2 journée)

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- L'espace est meublé, équipé et climatisé
- Le réseau informatique, le serveur et l'imprimante sont opérationnels
- Les utilisateurs sont formés

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches techniques | Dossier technique validé | J1–J2 |
| Approvisionnement | Point d'avancement | J3–J10 |

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Livraison, montage, installation, configuration et formation | PV de réception, fiche de configuration | J11–J15 |

Délai maximum d'exécution : 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

J = jour calendaire à compter de la signature du contrat / bon de commande.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | J1 | 20% |
| 2 | Livraison, installation, configuration et réception sans réserve | J15 | 80% |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : Mobilier : 24 mois ; informatique : 12 mois minimum (36 mois souhaités) ; climatisation : 24 mois (compresseur : 5 ans souhaités). Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur légalement constitué en Tunisie (RNE),
- Au moins 2 références de fourniture de mobilier de bureau ou de matériel informatique au cours des 3 dernières années
- Pour la climatisation : installateur frigoriste qualifié

**Désirable**

- Revendeur agréé des marques informatiques proposées
- Implantation ou service après-vente dans le gouvernorat de Tozeur

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques et visuels de chaque article
- Conditions de garantie et de SAV
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.8 : TDR – LOT 8 – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – CHEBBA

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 8 – Équipements sportifs – Chebba |
| **Nature** | Fournitures |
| **Localités** | Chebba |
| **Sous-lots** | 08.1 – Matériel d'entraînement<br>08.2 – Équipements des joueurs, logistique, soins et analyse |
| **Modalité d'offre** | Offre pour un ou plusieurs sous-lots complets |
| **Délai maximum** | 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | Garantie contre les défauts de fabrication de 6 mois minimum ; 12 mois pour l'écran tactique interactif |
| **Nombre d'articles** | 29 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Chebba (Mahdia) – CHB-P2 :** Équipement sportif d'une équipe / école de handball de jeunes

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture et la livraison à Chebba du matériel d'entraînement, des tenues et équipements des joueurs, du matériel de soins et de récupération et d'un outil d'analyse vidéo pour une équipe / école de handball de jeunes (environ 20 joueurs).

La prestation comprend notamment :

- La livraison à Chebba
- Le flocage des tenues (nom de l'équipe, numéros, logos) selon maquette validée
- L'installation et la formation à l'utilisation de l'écran tactique et du logiciel d'analyse vidéo

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

**Sous-lot 08.1 – Matériel d'entraînement**

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | SPO-CHB-01 | Chebba | **Piquets**<br>Piquet de slalom/agilité en PVC, hauteur 1,60 à 1,80 m, avec embout ou socle, couleurs vives. | U | 20 |
| 2 | SPO-CHB-02 | Chebba | **Cerceaux**<br>Cerceau d'entraînement en plastique, diamètre 50 à 80 cm (assortiment de couleurs). | U | 20 |
| 3 | SPO-CHB-03 | Chebba | **Haies de saut basses**<br>Haie de saut basse (≈ 15 cm) en PVC, pieds stables. | U | 5 |
| 4 | SPO-CHB-04 | Chebba | **Haies de saut moyennes**<br>Haie de saut moyenne (≈ 30 cm) en PVC, pieds stables. | U | 5 |
| 5 | SPO-CHB-05 | Chebba | **Haies de saut hautes**<br>Haie de saut haute (≈ 45 cm) en PVC, pieds stables ou hauteur réglable. | U | 5 |
| 6 | SPO-CHB-06 | Chebba | **Ballons de handball taille 1**<br>Ballon de handball taille 1 (circonférence 50–52 cm), revêtement synthétique adhérent, cousu, conforme aux recommandations de la Fédération pour les jeunes catégories. | U | 20 |
| 7 | SPO-CHB-07 | Chebba | **Ballons de handball taille 2**<br>Ballon de handball taille 2 (circonférence 54–56 cm), revêtement synthétique adhérent, cousu. | U | 20 |
| 8 | SPO-CHB-08 | Chebba | **Disques plots**<br>Jeu de coupelles / disques plats antidérapants de marquage (plots). | U | 10 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 | SPO-CHB-09 | Chebba | **Swiss Ball**<br>Swiss ball Ø 65 cm anti-éclatement (charge ≥ 200 kg), avec pompe. | U | 2 |
| 10 | SPO-CHB-10 | Chebba | **Step**<br>Step d'entraînement réglable sur 3 hauteurs, surface antidérapante. | U | 2 |
| 11 | SPO-CHB-11 | Chebba | **Élastiques**<br>Bandes élastiques de résistance (jeu de 3 niveaux minimum). | U | 6 |
| 12 | SPO-CHB-12 | Chebba | **Échelles d'agilité**<br>Échelle d'agilité 6 à 8 m, barreaux plats réglables, avec sac de transport. | U | 2 |
| 13 | SPO-CHB-13 | Chebba | **Médecine Ball 5 kg**<br>Médecine-ball 5 kg en caoutchouc, surface adhérente. | U | 4 |
| 14 | SPO-CHB-14 | Chebba | **Médecine Ball 3 kg**<br>Médecine-ball 3 kg en caoutchouc, surface adhérente. | U | 4 |
| 15 | SPO-CHB-15 | Chebba | **Chasubles**<br>Chasuble d'entraînement en polyester filet, tailles enfants/adolescents, 2 couleurs (10 + 10). | U | 20 |
| 16 | SPO-CHB-17 | Chebba | **Sac à ballons**<br>Sac / filet à ballons d'une capacité de 10 à 12 ballons. | U | 1 |
| 17 | SPO-CHB-18 | Chebba | **Pompe à ballon**<br>Pompe à ballon double action avec aiguilles et manomètre. | U | 2 |
| 18 | SPO-CHB-22 | Chebba | **Chronomètre digital**<br>Chronomètre digital professionnel (mémoire de tours, alarme, résistant à l'eau). | U | 1 |

### Sous-lot 08.2 – Équipements des joueurs, logistique, soins et analyse

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 19 | SPO-CHB-16 | Chebba | **Sac de transport du matériel**<br>Grand sac de transport du matériel ≥ 100 L, à roulettes, renforcé. | U | 1 |
| 20 | SPO-CHB-19 | Chebba | **Kit de premiers secours**<br>Kit de premiers secours sport en mallette (compresses, bandes, désinfectant, bombe de froid, poches de glace instantanée, ciseaux, gants, couverture de survie, attelle). | U | 1 |
| 21 | SPO-CHB-20 | Chebba | **Gourdes**<br>Gourde sportive 750 ml sans BPA. | U | 20 |
| 22 | SPO-CHB-21 | Chebba | **Glacière**<br>Glacière rigide ≥ 25 L. | U | 1 |
| 23 | SPO-CHB-23 | Chebba | **Tableau tactique**<br>Tableau tactique de handball magnétique effaçable (≥ 60 x 90 cm), avec pions magnétiques, marqueurs et housse. | U | 1 |
| 24 | SPO-CHB-24 | Chebba | **Maillots complets**<br>Tenue complète de match (maillot + short + chaussettes) en polyester respirant, numérotée, flocage du nom de l'équipe et des logos selon maquette validée ; tailles communiquées à la commande. | U | 20 |
| 25 | SPO-CHB-25 | Chebba | **Survêtements**<br>Survêtement (veste + pantalon) en polyester, avec flocage du nom de l'équipe ; tailles communiquées à la commande. | U | 20 |
| 26 | SPO-CHB-26 | Chebba | **Sacs de sport**<br>Sac de sport individuel ≥ 40 L avec compartiment chaussures. | U | 20 |
| 27 | SPO-CHB-27 | Chebba | **Matériel médical et de récupération**<br>Forfait matériel médical et de récupération : bombes de froid, poches de glace instantanée, bandes de strapping et bandes cohésives, rouleaux de massage, crème de massage. Liste détaillée et quantités à proposer dans l'offre. | Forfait | 1 |
| 28 | SPO-CHB-28 | Chebba | **Hydratation et nutrition sportive**<br>Forfait hydratation et nutrition sportive : eau minérale, boissons isotoniques et barres énergétiques pour les entraînements et matchs. Livraison fractionnée possible ; liste et quantités à proposer dans l'offre. | Forfait | 1 |
| 29 | SPO-CHB-29 | Chebba | **Écran tactique interactif avec support mobile et logiciel d'analyse vidéo**<br>Écran tactile interactif ≥ 55 pouces 4K sur support mobile à roulettes réglable, avec logiciel d'analyse vidéo (licence ≥ 1 an : découpe de séquences, annotation, dessin tactique) et formation de prise en main. | U | 1 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques, échantillons de tenues et maquettes de flocage
- Recueillir les tailles auprès de l'encadrement de l'équipe

- Livrer les équipements et installer l'écran tactique
- Former l'encadrement technique au logiciel

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- L'équipe dispose de l'ensemble du matériel d'entraînement et des tenues
- L'outil d'analyse vidéo est installé et maîtrisé par l'encadrement

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches, échantillons et maquettes | Échantillons validés | S1 |
| Approvisionnement et flocage | Point d'avancement | S2–S3 |
| Livraison, installation et formation | PV de réception | S4 |

Délai maximum d'exécution : 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

S = semaine à compter de la signature du contrat ou de l'ordre de service.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | S1 | 20% |
| 2 | Livraison complète et réception sans réserve | S4 | 80 % |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : Garantie contre les défauts de fabrication de 6 mois minimum ; 12 mois pour l'écran tactique interactif. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur légalement constitué en Tunisie (RNE),
- Au moins 2 références de fourniture d'équipements sportifs à des clubs, fédérations, écoles ou associations

**Désirable**

- Capacité de flocage en interne
- Revendeur de marques d'équipements de handball reconnues

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques ou photos de chaque article
- Échantillons (tenues, ballons) sur demande
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe A.9 : TDR – LOT 9 – ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE ET DE TRI DES DÉCHETS ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

| | |
|---|---|
| **Lot** | Lot 9 – Équipements de collecte et de tri des déchets et d'entretien des espaces verts |
| **Nature** | Fournitures et installation |
| **Localités** | Kerkennah, Tozeur, Nefta, Mahdia |
| **Sous-lots** | 09.1 – Collecte et tri des déchets<br>09.2 – Équipements d'entretien des espaces verts – Nefta |
| **Modalité d'offre** | Offre pour un ou plusieurs sous-lots complets |
| **Délai maximum** | 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, et en tout état de cause au plus tard le 30 novembre 2026 |
| **Garantie minimale** | 12 mois minimum pièces et main-d'œuvre |
| **Nombre d'articles** | 7 |

## 1. Contexte et justification

Ce lot s'inscrit dans la mise en œuvre des projets pilotes du projet SUMUD (cofinancé par l'AICS), identifiés lors des concertations participatives avec les parties prenantes locales et les jeunes, puis votés par les commissions locales de sélection (voir la partie générale de l'Annexe A). Il couvre les projets suivants :

- **Kerkennah (Sfax) – KRK-P1 :** Aménagement de la corniche, balisage d'un circuit cyclable, espace de pétanque pour les seniors et action « Kerkennah sans plastique »
- **Tozeur – TOZ-P2 :** Aménagement d'un espace vert public (mobilier, jeux, éclairage, tri des déchets)
- **Nefta (Tozeur) – NFT-P3 :** Entretien des espaces verts et hygiène du milieu
- **Mahdia – MHD-P2 :** Gestion et valorisation des déchets (broyage des déchets verts, tri à la source)

## 2. Objet et étendue de la mission

Le présent lot porte sur la fourniture, la livraison et la fixation d'équipements de collecte et de tri des déchets (cages de collecte de bouteilles, poubelles de tri, conteneurs) pour Kerkennah, Tozeur et Mahdia, ainsi que d'équipements d'entretien des espaces verts (citerne d'eau, tronçonneuses) pour Nefta.

La prestation comprend notamment :

- La livraison et la fixation au sol des équipements fixes
- L'impression des panneaux et pictogrammes de sensibilisation (visuels validés par Oxfam)
- La démonstration d'utilisation des tronçonneuses et les consignes de sécurité

Sont exclus du présent lot :

- Les travaux de génie civil autres que les ancrages

## 3. Spécifications techniques minimales et quantités

Les spécifications ci-dessous sont des exigences minimales. Les marques et modèles cités le sont à titre indicatif et s'entendent « ou équivalent ». Les prix s'entendent livrés sur site, installés lorsque cela est indiqué.

### Sous-lot 09.1 – Collecte et tri des déchets

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | DEC-KRK-01 | Kerkennah | **Cage de collecte de bouteilles plastique avec panneau de sensibilisation (« Kerkennah sans plastique »)**<br>Cage de collecte de bouteilles en plastique : structure métallique grillagée (acier galvanisé thermolaqué), volume ≈ 1 m³, trappe de vidange cadenassable, panneau de sensibilisation intégré « Kerkennah sans plastique » (visuel fourni ou à faire valider par Oxfam), fixation au sol, adaptée au milieu marin. | U | 7 |
| 2 | MOB-KRK-02 | Kerkennah | **Poubelle de tri sélectif fixe 3 compartiments de 65 L**<br>Poubelle de tri sélectif fixe 3 compartiments de 65 L, en acier galvanisé thermolaqué ou inox, couleurs et pictogrammes par flux (plastique, papier/carton, ordures ménagères), couvercles et seaux amovibles, fixation au sol, adaptée au milieu marin. | U | 12 |

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | MOB-TOZ-02 | Tozeur | **Poubelle de tri de déchets**<br>Poubelle de tri des déchets 2 à 3 compartiments (≈ 50 L chacun), couleurs et pictogrammes par flux, matériau résistant aux UV et aux fortes chaleurs, fixation au sol. | U | 15 |
| 4 | DEC-MHD-02 | Mahdia | **Conteneur plastique 35 L deux couleurs**<br>Conteneur / poubelle en plastique 35 L, deux couleurs (identification des flux de tri), en polyéthylène haute densité, avec couvercle et poignées. | U | 20 |
| 5 | DEC-MHD-03 | Mahdia | **Conteneur grillagé 1 m3 pour déchets plastique**<br>Conteneur grillagé de 1 m³ pour la collecte des déchets plastiques : cadre en acier galvanisé, grillage, trappe de vidange cadenassable, pieds ou roulettes. | U | 2 |

### Sous-lot 09.2 – Équipements d'entretien des espaces verts – Nefta

| N° | Code | Site | Désignation et spécifications techniques minimales | Unité | Qté |
|---|---|---|---|---|---|
| 6 | JAR-NFT-01 | Nefta | **Citerne d'eau en acier galvanisé 5000 L**<br>Citerne d'eau 5 000 L en acier galvanisé à chaud (tôle ≥ 3 mm), trou d'homme avec couvercle, vanne de vidange 2 pouces, indicateur de niveau, berceau/socle de pose. | U | 1 |
| 7 | JAR-NFT-02 | Nefta | **Tronçonneuse pour abattage d'arbres 2000 W**<br>Tronçonneuse électrique 2 000 W pour élagage et abattage : guide 40 à 45 cm, frein de chaîne, lubrification automatique, protection de main, livrée avec chaîne de rechange et manuel en arabe ou français. | U | 2 |

## 4. Tâches du titulaire

- Soumettre les fiches techniques et les maquettes des panneaux de sensibilisation
- Fabriquer / approvisionner les équipements
- Livrer et installer sur chaque site
- Organiser la réception par site

## 5. Résultats attendus

Le titulaire est censé fournir les résultats suivants :

- Les équipements de tri et de collecte sont installés et utilisables par la population
- Les équipements d'entretien des espaces verts de Nefta sont livrés et opérationnels

## 6. Calendrier prévu

| Activité / Jalon | Résultats ou livrables | Chronologie |
|---|---|---|
| Validation des fiches techniques et maquettes | Dossier technique validé | S1 |
| Fabrication / approvisionnement | Point d'avancement | S1–S3 |
| Livraison et installation par site | PV de réception | S3–S4 |

Délai maximum d'exécution : 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat / bon de commande, la réception devant intervenir au plus tard le 30 novembre 2026.

S = semaine à compter de la signature du contrat ou de l'ordre de service.

## 7. Délai et calendrier de paiement

| N° | Livrables ou documents à livrer | Dates estimées | % paiement |
|---|---|---|---|
| 1 | Signature du contrat | S1 | 20% |
| 1 | Livraison, installation et réception sans réserve (paiement par site possible) | S3–S4 | 80 % |
| | **TOTAL** | | **100 %** |

Paiement par virement dans les 15 jours suivant la réception d'une facture conforme accompagnée du procès-verbal de réception signé.

## 8. Réception et garantie

La réception est prononcée contradictoirement, site par site, par Oxfam et la municipalité bénéficiaire en présence du titulaire. Garantie : 12 mois minimum pièces et main-d'œuvre. Les pénalités de retard prévues dans la partie générale de l'Annexe A s'appliquent.

## 9. Exigences du profil

**Obligatoire**

- Fournisseur ou fabricant légalement constitué en Tunisie (RNE),
- Au moins 2 références de fourniture d'équipements similaires (mobilier de propreté, matériel d'espaces verts)

**Désirable**

- Fabrication locale des équipements métalliques
- Expérience de projets de gestion des déchets ou d'économie circulaire

## 10. Documents techniques à joindre à l'offre

- Fiches techniques, plans ou photos de chaque article
- Maquette préliminaire des panneaux de sensibilisation
- Références similaires
- Annexe E – Bordereau des prix du lot dûment renseigné (marque, modèle et origine proposés pour chaque article)

# Annexe B : DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nous, soussignés, acceptons intégralement et sans restriction les conditions régissant le présent appel d'offres comme base unique de cette compétition, quelles que soient ses propres conditions de vente, auxquelles nous renonçons par la présente.
Nous avons examiné attentivement, compris et respecté l'ensemble des conditions, instructions, formulaires, dispositions et spécifications contenus dans le présent dossier d'appel d'offres, y compris le modèle de contrat et ses annexes, ainsi que le Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam. Nous sommes conscients que l'absence d'offre contenant toutes les informations et tous les documents expressément requis, dans le délai imparti, peut entraîner son rejet, à la discrétion d'Oxfam.

Nous n'émettons aucune réserve concernant le dossier d'appel d'offres et sommes conscients que toute réserve peut entraîner le rejet de l'offre par Oxfam.

Nous n'avons connaissance d'aucune pratique de corruption en lien avec le présent appel d'offres Definitions et rejetons toute tentative de corruption, de falsification, de collusion ou de corruption de tout élément de cet appel d'offres. Nous nous engageons également à ne divulguer aucun détail de notre proposition de prix ni aucune information relative aux exigences du marché ou du projet à quiconque extérieur à notre organisation (sauf si cela est nécessaire à la préparation de l'appel d'offres, lorsque ces relations sont régies par des clauses contractuelles de confidentialité).

Si une telle situation se présente, nous signalerons immédiatement tout soupçon à **SpeakUp** (**en ligne** ou par courriel à **SpeakUp@oxfam.org.uk**).

Nous déclarons n'être concernés par aucun conflit d'intérêt potentiel et que nous et notre personnel n'avons aucun lien particulier avec d'autres soumissionnaires ou parties impliquées dans cette compétition. Si nous prenions connaissance d'un conflit d'intérêts avant ou pendant l'exécution du contrat, nous en informerions immédiatement Oxfam par écrit, en utilisant le Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts. Nous reconnaissons que tout conflit d'intérêts non déclaré pourrait entraîner notre disqualification du processus de passation de marché ou du projet lui-même si une telle situation aboutissait à l'attribution irrégulière d'un contrat.

| | |
|---|---|
| ***Nom et adresse de l'entreprise :*** | |
| ***Nom du représentant de l'entreprise :*** | |
| ***Titre du représentant dans l'entreprise :*** | |
| ***Signature et cachet du représentant :*** | |
| ***Ville, date :*** | |

## Définition des pratiques de corruption

**Vol**
Prendre les biens d'autrui sans son consentement, avec l'intention de les priver définitivement. Par exemple, un cambriolage dans un bureau d'Oxfam et le vol de biens d'Oxfam, ou un employé qui omet délibérément de restituer son ordinateur portable Oxfam lorsqu'il quitte l'organisation.

**Fraude**
Acte ou omission visant à tromper intentionnellement afin d'obtenir un avantage ou de se soustraire à une obligation. Il peut également s'agir d'un abus de position. Il peut s'agir, par exemple, de falsifier ou de modifier une facture, de gonfler un reçu de frais, ou encore de fournir délibérément des produits de qualité inférieure ou une quantité inférieure à celle convenue par un fournisseur tiers.

**Corruption**
Lorsqu'un individu offre, donne ou promet (ou demande, consent de recevoir ou accepte) un avantage financier ou autre à/de la part d'une autre personne pour influencer une personne à exercer une fonction ou une activité de manière inappropriée, ou pour obtenir un avantage indu.

**Népotisme**
Favoritisme accordé à des associés, sans distinction de mérite. Par exemple, un manager pourrait attribuer un contrat à une entreprise appartenant à un membre de sa famille ou à un ami, sur la seule base de cette relation.

**Conflit d'intérêt**
Une situation dans laquelle votre indépendance ou votre objectivité est perçue comme compromise.

Un tel conflit d'intérêts comprend :

- toute relation personnelle, familiale ou financière avec Oxfam ou le personnel du projet. Par exemple, si un cousin du soumissionnaire travaille pour Oxfam, ce dernier doit le déclarer.
- toute relation personnelle, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires. Par exemple, si un membre de la famille du soumissionnaire possède une entreprise qui soumet également une autre proposition, le soumissionnaire doit le déclarer.

*Pour autant qu'ils soient déclarés et gérés, les conflits d'intérêts ne constituent pas un problème.*

**Blanchiment d'argent**
Intégration d'argent illicite (par exemple, de l'argent obtenu par fraude ou autre délit) dans des transactions ordinaires, afin de faire croire que l'argent provient d'une source légitime.

**Financement du terrorisme**
Détournement de l'aide de sa destination initiale vers des groupes terroristes désignés. Il peut s'agir d'un transfert direct ou indirect de fonds ou d'actifs vers ces groupes. Le financement du terrorisme est souvent appelé « détournement de l'aide ».

# Annexe C : CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS D'OXFAM

Le Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam applicable doit être lu, signé et joint à l'offre (critère administratif éliminatoire). Il est disponible au lien suivant : Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam.

# Annexe D : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

**Il est demandé à TOUS les fournisseurs et sous-traitants de remplir les sections 1 à 6 et la déclaration.**
**Les fournisseurs se chargeant de la fourniture de produits et services de marque, des véhicules de location et des projets de construction sont également tenus de compléter les sections 7 et 8.**

| **1 A) Profil de la société** | | Réservé à l'usage d'Oxfam |
|---|---|---|
| Nom de l'entreprise | | |
| Adresse du siège | | |
| Adresse de passage de commande (si différente) | | |
| Adresse de paiement (si différente) | | |
| Numéro de téléphone | | |
| E-mail | | |
| Site Internet | | |
| Numéro d'immatriculation de l'entreprise (Joindre une copie du certificat) | | |
| Année de création | | |
| Veuillez préciser votre position dans la chaîne d'approvisionnement : agent, fabricant, prestataire de service, importateur, négociant | | |
| Veuillez préciser le produit/service qui est fourni à Oxfam | | |
| Emplacement des autres sites opérationnels (nationaux et internationaux), leurs fonctions et le nombre approximatif d'employés où les produits ou services d'Oxfam pourraient être positionnés | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| 3) Systèmes et politiques de gestion | | |
|---|---|---|
| Observez-vous actuellement les normes suivantes en matière de gestion éthique/environnementale, juridique et technique ou êtes-vous en train de travailler en vue de les atteindre ? (Ajoutez d'autres champs si nécessaire) | ISO9001 - Qualité | |
| | ISO14001 - Environnement | |
| | ISO26000 - Responsabilité sociale | |
| | SA8000 - Normes de travail | |
| | Autres | |
| Veuillez confirmer les politiques que votre entreprise a en place. Veuillez les joindre à la présente : | Qualité | |
| | Santé et sécurité | |
| | Gestion de l'environnement | |
| | Normes de travail | |
| | Égalité des chances | |
| | Formation et perfectionnement | |
| | Autres | |

| 4) Normes éthiques (de travail) | |
|---|---|
| Vous assurez-vous que votre entreprise répond à la législation concernant les travailleurs ? (par ex. les salaires, horaires, santé et sécurité). Veuillez préciser les mesures que vous avez prises à cet égard. | Oui/Non. Veuillez donner des précisions. |

| 5) Normes environnementales | | |
|---|---|---|
| Faites-vous en sorte de vous assurer que votre entreprise respecte toutes les exigences des dispositions législatives et réglementaires concernant l'environnement ? Veuillez préciser les mesures que vous avez prises à cet égard. | Oui/Non. Veuillez donner des précisions. | |
| Avez-vous en place une politique environnementale ? Veuillez la joindre | | Oui |
| | | Non |

| 6) Expérience et sous-traitance | | | |
|---|---|---|---|
| Veuillez indiquer les coordonnées de trois clients avec lesquels vous avez conclu des contrats de travail au cours des trois dernières années qui sont disposés à vous fournir une référence. Si possible, veuillez joindre leurs lettres de référence. | | | |
| | Référence 1 | Référence 2 | Référence 3 |
| Client/Organisation | | | |
| Nom du contact | | | |
| N° de téléphone | | | |
| Date d'attribution du contrat | | | |
| Champ d'application et précisions concernant le contrat | | | |
| Veuillez donner des précisions sur l'expérience que vous avez à traiter avec des organisations non gouvernementales internationales (ONG internationales) : Si c'est le cas, veuillez donner des précisions sur le champ d'application du contrat et le nom de l'ONG internationale. | | | |

| | |
|---|---|
| Si vous fournissez des services à Oxfam, procédez-vous à la sous-traitance/à l'externalisation de ces services ?<br>Si oui, veuillez indiquer le nom et les coordonnées des sous-traitants et le type de service fourni. | |

**Veuillez remplir les Sections 7 et 8 si vous fournissez des produits ou services de marque, des véhicules de location ou des projets de construction**

**Déclaration** (*à remplir par le responsable autorisé en chef. Veuillez insérer sa signature électronique ou taper son nom)* : Je confirme que tous les renseignements fournis sont exacts. Pour le compte et au nom du fournisseur :

| | |
|---|---|
| **Nom :** | **Fonction :** |
| **Date :** | **Signature :** |

**Réservé à l'usage d'Oxfam - Risque évalué par**

N.B. : Oxfam a eu l'occasion de diriger des campagnes dans des secteurs spécifiques afin de souligner le tort qu'ils peuvent causer aux communautés pauvres. Si votre entreprise, ou votre société mère ou une filiale, est impliquée de quelque manière que ce soit dans la production ou la vente d'armes, de produits pharmaceutiques, de préparations pour nourrissons ou de pesticides, ou dans le secteur financier, veuillez en aviser votre contact d'Oxfam.

| | |
|---|---|
| **Nom :** | **Fonction :** |
| **Date :** | **Risques :** |

# Annexe E : PROPOSITION DE PRIX – BORDEREAU DES PRIX

La proposition de prix est établie exclusivement sur le fichier Excel « Annexe E – Bordereau des prix » fourni avec le dossier d'appel d'offres. Il comprend un onglet par lot (avec sous-totaux par sous-lot) et un onglet récapitulatif.

- Renseigner, pour chaque article, la marque / le modèle proposé, l'origine, le prix unitaire TTC et le taux de TVA applicable ; les totaux sont calculés automatiquement.
- Tous les prix sont exprimés en dinars tunisiens (TND), TTC; ils sont fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat.
- Les prix comprennent la livraison sur site, le déchargement et, le cas échéant, l'installation, la mise en service et la formation décrites dans le TDR du lot.
- Ne pas modifier les désignations, unités et quantités. Toute ligne non chiffrée dans un sous-lot soumis rend l'offre incomplète pour ce sous-lot.
- Le bordereau est signé et cacheté par le représentant légal (version PDF) et joint également au format Excel.

# Annexe F : CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'APPEL D'OFFRES

## • CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE

**Modification ou retrait des offres**
Les fournisseurs peuvent modifier ou retirer leurs offres par notification écrite avant la date limite de soumission des offres. Aucune offre ne peut être modifiée après cette date. Tout retrait doit être inconditionnel et mettra fin à toute participation à l'appel d'offres. Une fois la date limite passée, Oxfam se réserve le droit de conserver les documents à des fins d'audit.

**Coûts de préparation des appels d'offres**
Tous les frais engagés par le fournisseur pour la préparation et la soumission de l'offre ne sont pas remboursables. Ils seront à sa charge.

**Conformité**
Oxfam se réserve le droit de rejeter toutes les offres non soumises dans le format spécifié et toutes les offres dans lesquelles l'un des formulaires requis n'est pas rempli.

**Pouvoir d'accepter une partie d'une offre**
Oxfam se réserve le droit, sauf stipulation contraire expresse du fournisseur dans l'appel d'offres, d'attribuer des lots séparément ou dans toute combinaison.

**Notification d'attribution et signature du contrat**
Le fournisseur retenu sera informé par écrit de la sélection de son offre (notification d'attribution). Oxfam conviendra avec le fournisseur sélectionné de la version finale du contrat et lui enverra les documents signés en deux exemplaires originaux.

Après l'attribution du marché, le fournisseur retenu signera, datera et renverra le contrat. Le fournisseur sélectionné devra communiquer le numéro et les références exactes du compte bancaire sur lequel les paiements seront effectués.

**Annulation de la procédure d'appel d'offres**
En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les fournisseurs seront informés par Oxfam.

L'annulation peut survenir lorsque :

1. La procédure d'appel d'offres a été infructueuse, c'est-à-dire lorsqu'aucune offre qualitativement ou financièrement valable n'a été reçue, ou lorsqu'il n'y a eu aucune réponse du tout.
2. Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés.
3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet.
4. Toutes les offres techniquement conformes dépassent les ressources financières dont dispose Oxfam.
5. Des irrégularités ont été commises dans la procédure, notamment lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

En aucun cas Oxfam ne sera responsable de dommages, quelle que soit leur nature (notamment dommages pour perte de profits) ou en relation avec l'annulation d'un appel d'offres, même si OXFAM a été averti de la possibilité de dommages.

***Les fournisseurs sont tenus de ne pas contacter Oxfam pendant la période d'évaluation des offres, sauf par le biais du mécanisme d'interrogation formel décrit ci-dessus ou s'ils sont un fournisseur Oxfam existant, et alors uniquement dans le cadre d'une activité Oxfam existante.***

**Validité du devis**

- Le devis est valable 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. En cas d'impossibilité, le soumissionnaire peut proposer un délai différent.
- Si le soumissionnaire obtient le contrat, toutes les informations fournies dans le cadre du processus de devis et de négociation sont contractuellement contraignantes.
- Les prix et délais, présentés dans l'offre, doivent être fermes et valables pendant toute la durée du contrat à compter de la date de sa signature par les deux Parties

**Droits de réserves**

Toutes les candidatures et devis deviennent la propriété d'Oxfam, et Oxfam se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

- Négocier, accepter ou rejeter tout ou partie des propositions et des devis.
- Disqualifier toute offre en raison du non-respect par le demandeur des instructions fournies.
- Renoncer à tout écart du candidat par rapport aux exigences des présents termes de référence qui, de l'avis d'Oxfam, sont considérés comme des défauts immatériels nécessitant un rejet ou une disqualification ; ou lorsqu'une telle renonciation favorisera une concurrence accrue.
- Prolonger le délai de soumission des réponses après notification à tous les candidats.
- Mettre fin ou modifier le processus à tout moment et réémettre la demande de devis à la personne qu'Oxfam juge appropriée.
- Émettre une acceptation d'offre sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion.
- Attribuer seulement une partie des activités de l'appel d'offres ou attribuer plusieurs marchés en fonction des activités de l'appel d'offres.

**Code de conduite**

Oxfam s'engage à garantir l'intégrité de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à respecter des normes éthiques élevées. Le respect de toutes les lois et réglementations et la garantie d'une concurrence loyale sont fondamentaux pour cet engagement. Nous promouvons activement ces principes et ces normes et attendons de tous nos fournisseurs qu'ils s'y engagent.

Tous les consultants/candidats sont tenus d'accepter et d'adhérer au Code de Conduite des Fournisseurs Oxfam, alors que les particuliers (y compris les consultants) doivent signer le Code de Conduite des non-employés d'Oxfam[1]. Ces codes de conduite définissent les normes et principes spécifiques que les fournisseurs doivent respecter dans les domaines des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et de la lutte contre la corruption.
En outre, Oxfam impose les exigences suivantes à ses prestataires de services afin de garantir l'intégrité de sa chaîne d'approvisionnement.

**Corruption et collusion**

Oxfam ne tolère aucune fraude, y compris les pots-de-vin et les commissions occultes, ni aucune collusion entre soumissionnaires. Toute entreprise ou personne ne respectant pas ces normes sera disqualifiée de ce marché et exclue de toute autre opportunité future.

Il est strictement interdit aux employés et aux représentants d'Oxfam de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, des commissions, des crédits, des cadeaux, des gratifications, des objets de valeur ou des compensations de la part de vendeurs ou de fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense d'une activité commerciale.

**Fausses déclarations**

Les soumissionnaires doivent fournir des informations entières, exactes et complètes, conformément au présent appel d'offres et à ses annexes. Toute fausse déclaration dans une offre constitue un motif de résiliation immédiate de tout contrat avec le fournisseur. OXFAM prend très au sérieux les inexactitudes, la falsification, la manipulation et l'altération de faits et/ou de documents. OXFAM applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements et se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires.

[1] Le Code de conduite des non-employés s'applique à tous les travailleurs indépendants ou employés contractuels de fournisseurs qui travaillent sur les sites d'Oxfam, ou qui ont accès aux documents d'Oxfam, ou qui peuvent représenter Oxfam de quelque manière que ce soit mais ne font pas partie de l'entité juridique d'Oxfam)